Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9370425
Centre d'intérêt : 912

Roy, Sylvie.

Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois : résultats d'une enquête canadienne / [Sylvie Roy avec la collaboration de Isabelle Gobeil]. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, 1992.
78 p. : ill. ; 28 cm.

Coue: 9192-1032; 38-3353. Bibliogr. : p. [77]-78.

ISBN 2-550-23313-1

Vedette(s)-secondaire(s) : Gobeil, Isabelle • Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'alphabétisation

Descripteur(s) : Alphabétisation • Lecture • Ecriture • Mathématiques • Analphabétisme • Compétence • Population adulte • Education des adultes

Identificateur(s) de nom : Québec (Province)

Description des habiletés de lecture, d'écriture et de calcul des Québécois à partir des résultats d'une enquête canadienne, effectuée en 1989, par Statistique Canada. Cette enquête avait pour objectifs de mesurer directement les capacités de lecture, d'écriture et de calcul des adultes canadiens, au moyen de tâches usuelles, de difficultés variables, qui représentent divers sujets et font appel à plusieurs connaissances; de recueillir des donnéet sociodémographiques sur les adultes canadiens, afin d'analyser les liens entre ces données et les niveaux d'alphabétisme; d'obtenir de ces adultes une auto-évaluation des habiletés à lire, à écrire et à compter, pour les besoins de la vie courante ainsi que pour ceux du travail. Il ressort, entre autres données, que près de 19 p. 100 des adultes québécois ont des capacités de lecture trop limitées pour satisfaire aux exigences de la vie quotidienne, que près de 19 p. 100 ont des capacités de calcul nettement insuffisantes et qu'environ 27 p. 100 ont des capacités de calcul assez limitées.

Type de document :

LES CAPACITÉS DE LECTURE DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS:

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE CANADIENNE

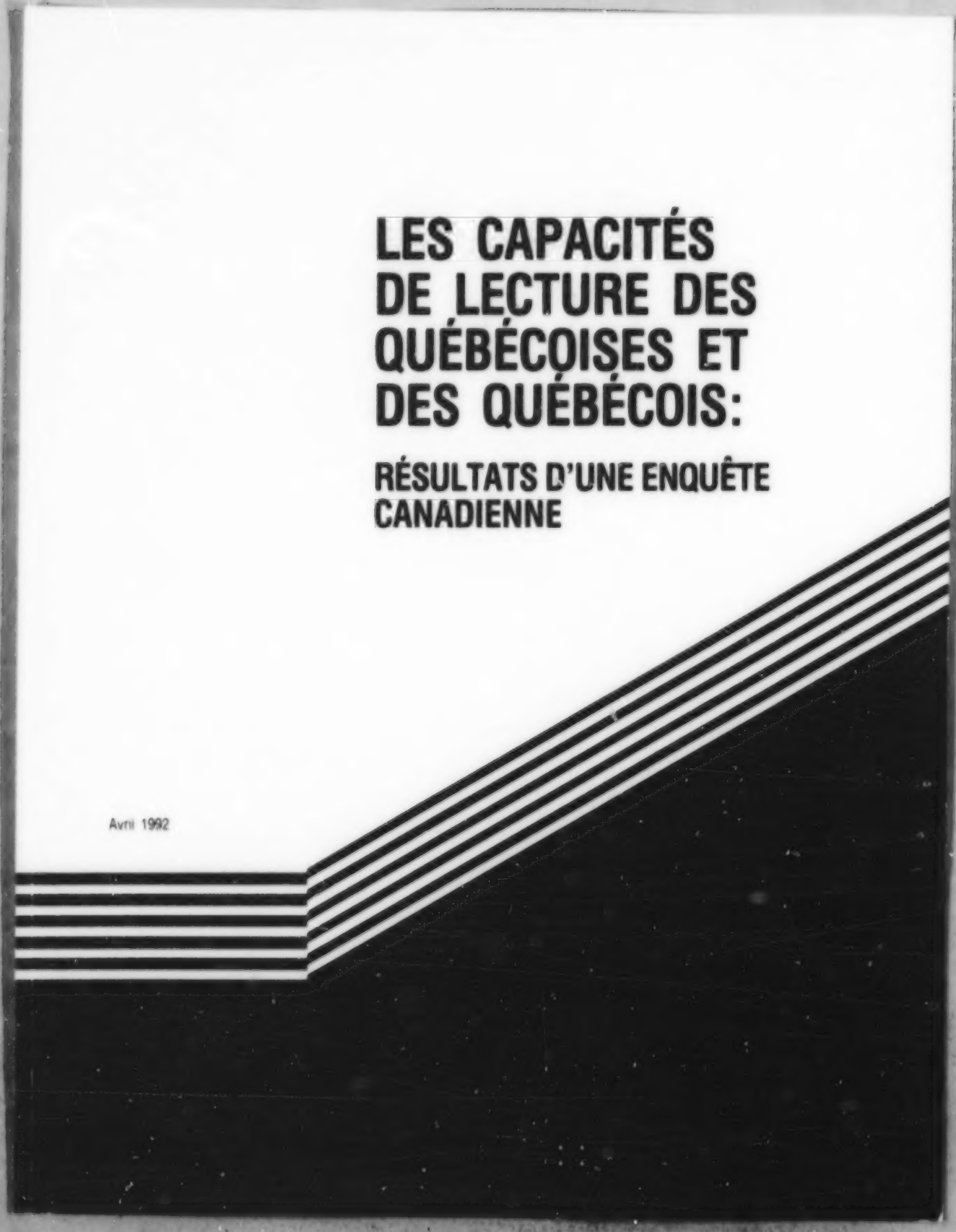

Avril 1992

9370425

LES CAPACITÉS DE LECTURE DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS:

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE CANADIENNE

Avril 1992

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'alphabétisation

La présente étude fait une description des capacités de lecture et de calcul des Québécoises et des Québécois, selon les résultats d'une enquête canadienne sur le sujet. Elle a été réalisée par madame Sylvie Roy, avec la collaboration de madame Isabelle Gobeil, du Service de l'alphabétisation. Les données présentées sont tirées du fichier de l'enquête concernant les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLEUQ, Statistique Canada, 1989). Ces données ont été traitées par monsieur Pierre Ducharme et par madame Claudette Jutras, de la Direction des études économiques et démographiques. Le traitement graphique et la mise en pages du document ont été assumés par mesdames Suzanne Trahan et Danielle Desrochers.

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

Tableau 1 — Répartition provinciale de l'échantillon et répartition effective aux fins de l'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLEUQ) 15

Tableau 2 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 18

Tableau 3 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul, Québec 22

Tableau 4 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 27

Tableau 5 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 30

Tableau 6 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la langue maternelle et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 31

Tableau 7 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le lieu de naissance et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 33

Tableau 8 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la taille des agglomérations et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 34

Tableau 9 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le revenu individuel et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 35

Tableau 10 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la participation au marché du travail et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 36

Tableau 11 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le nombre de semaines travaillées durant les douze mois précédant l'enquête et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 37

Tableau 12 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'industrie et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 38

Tableau 13 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la profession et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 39

Tableau 14 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans qui ne pratiquent jamais certaines activités, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 40

Tableau 15 — Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 42

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

Tableau 16 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude au calcul, Québec 43

Tableau 17 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le niveau d'aptitude au calcul, Québec 45

Tableau 18 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le lieu de naissance et le niveau d'aptitude au calcul, Québec 46

Tableau 19 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture en français ou en anglais et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 49

Tableau 20 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada et provinces 61

Tableau 21 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul, Canada et provinces 62

Tableau 22 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario 63

Tableau 23 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario 64

Tableau 24 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la langue maternelle et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario 65

Tableau 25 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le lieu de naissance et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario 66

Tableau 26 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude au calcul, Ontario 67

Tableau 27 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture en anglais ou en français et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario 68

LISTE DES GRAPHIQUES

PAGE

Graphique 1 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le sexe et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec 28

Graphique 2 Capacités de lecture suffisantes (niveau 4): proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'âge et le sexe, Québec 29

Graphique 3 Auto-évaluation des capacités de lecture dans leur langue des personnes âgées de 16 à 69 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, Québec 33

Graphique 4 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le sexe et le niveau d'aptitude au calcul, Québec 44

Graphique 5 Capacités de calcul suffisantes (niveau 3): proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'âge et le sexe, Québec 44

Graphique 6 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon leur degré de satisfaction à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture et leur niveau d'aptitude à la lecture, Québec 47

Graphique 7 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la perception du degré de suffisance des capacités de lecture utilisées quotidiennement, Québec 48

Graphique 8 Personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, Québec 51

Graphique 9 Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon le sexe, Québec 52

Graphique 10 Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon leur niveau d'aptitude à la lecture, Québec 53

Graphique 11 Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon l'âge, Québec 54

Graphique 12 Participation actuelle ou éventuelle à un programme de formation, personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, Québec 55

Graphique 13 Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon l'âge, Québec 56

Graphique 14 Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon la scolarité, Québec 57

Graphique 15 Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon la langue maternelle, Québec 58

LISTE DES GRAPHIQUES

PAGE

Graphique 16 Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon le revenu individuel, Québec 58

Graphique 17 Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon le niveau d'aptitude au calcul, Québec 59

Graphique 18 Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon l'auto-évaluation de leurs capacités de lecture et d'écriture, Québec 59

Graphique 19 Les personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées et qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon le sexe, Québec 60

Graphique 20 Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon leur degré de satisfaction à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture et leur niveau d'aptitude à la lecture, Ontario 69

Graphique 21 Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon le sexe, Ontario 69

Graphique 22 Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon leur niveau d'aptitude à la lecture, Ontario 70

Graphique 23 Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon l'âge, Ontario 70

Graphique 24 Participation actuelle ou éventuelle à un programme de formation, personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, Ontario 71

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

À propos de l'enquête 1

Les faits saillants 3

Introduction 9

1. Notes méthodologiques 13

2. Les niveaux d'alphabétisme: description et résultats 17

2.1 Lecture 18
2.2 Calcul 22
2.3 Écriture 25

3. Les capacités de lecture et de calcul des adultes québécois 27

3.1 Les capacités de lecture 27
3.2 Les capacités de calcul 41
3.3 La perception des capacités 46

4. Description de deux sous-groupes 51

4.1 Les personnes qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture 51
4.2 Les personnes classées dans les niveaux 1 et 2 de lecture 56

5. Quelques comparaisons des résultats de l'enquête 61

5.1 Le Canada 61
5.2 L'Ontario 63

Conclusion 73

Bibliographie 77

Les contextes sociaux dans lesquels s'exercent la lecture et l'écriture dépendent des diverses sociétés et ont évolué avec le temps. Comme d'autres activités culturelles, les façons de lire et d'écrire se transmettent de génération en génération. Elles sont réorganisées et réinventées par chaque nouvelle génération. Il nous faut donc avoir un point de vue relativiste et situé dans une perspective historique.

David Barton, «Comprendre l'alphabétisme au quotidien», dans *ALPHA 90, recherches en alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, 1991.

À PROPOS DE L'ENQUÊTE

L'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture (ECLEUQ) est la première de cette envergure à être menée au Canada; elle a été élaborée par Statistique Canada à la demande du Secrétariat d'État, afin de mesurer directement les compétences en lecture des adultes canadiens. L'enquête s'est déroulée en octobre 1989.

Une seule autre enquête de ce type avait été menée en 1987 au Canada par le groupe de presse Southam News[1]. Les instruments de mesure de cette dernière, tout comme ceux de Statistique Canada, s'inspirent directement d'une enquête américaine menée en 1985 auprès de jeunes Américains de 21 à 25 ans[2].

Contrairement à la méthodologie de Southam News, qui distinguait, selon les résultats, les personnes analphabètes et celles qui étaient alphabétisées, l'enquête de Statistique Canada définit l'alphabétisation à l'intérieur d'un continuum, sans que l'on ait jugé opportun de fixer un seuil d'analphabétisme. L'évaluation multidimensionnelle des compétences est établie selon des niveaux de difficulté préalablement établis.

Une autre particularité de l'enquête de Statistique Canada a été de tenter de distinguer les différents processus que sont la lecture, l'écriture et le calcul, de façon à obtenir une connaissance plus fine de chacune des capacités.

Les trois objectifs principaux de l'enquête sont :

- mesurer directement les capacités de lecture, d'écriture et de calcul des adultes canadiens, au moyen de tâches usuelles, de difficultés variables, qui représentent divers sujets et font appel à plusieurs connaissances;
- recueillir des données sociodémographiques sur les adultes canadiens, afin d'analyser les liens entre ces données et les niveaux d'alphabétisme;
- obtenir de ces adultes une auto-évaluation des capacités à lire, à écrire et à compter, pour les besoins de la vie courante ainsi que ceux du travail.

---

1. (The) Creative Research Group, *Literacy in Canada: a research report*, Ottawa, Southam News, 1987, et (The) Creative Research Group, *Literacy in Quebec: a research report*, Ottawa, Southam News, préparé pour le gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation du Québec, 1987.

2. I. Kirsch, A. Jungeblut, *Literacy: profiles of America's young adults (final report)*, Princeton, National Assessment of Educational Progress, 1986.

L'alphabétisme a été défini, pour les besoins de l'enquête, comme étant *Les aptitudes à traiter l'information dont on a besoin pour utiliser les documents que l'on trouve habituellement au travail, au foyer et dans la collectivité*. L'alphabétisme est ici évalué selon la connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, soit l'anglais et le français.

L'enquête a été réalisée au moyen d'entrevues personnelles et comportait une série de tâches conçues pour représenter des activités de lecture, d'écriture et de calcul de la vie de tous les jours. Les résultats ont permis de classer chaque individu selon des niveaux d'aptitude à la lecture et au calcul préétablis. Les niveaux d'écriture n'ont pu être établis étant donné le caractère exploratoire de cette démarche et le temps nécessaire à l'exécution de ce type de tâches.

L'enquête comprenait trois questionnaires:

- un questionnaire «de fond» sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants et des répondantes, sur la scolarité de leurs parents et sur les perceptions de leur niveau d'alphabétisme;

- un questionnaire «de sélection» qui visait à éviter aux personnes dont les compétences étaient trop limitées de devoir faire toutes les épreuves;

- un questionnaire «principal» qui réunissait l'ensemble des autres tâches.

L'échantillon de l'enquête a été constitué à partir du fichier de l'enquête sur la population active (EPA) d'avril 1989. On a accordé une importance plus grande aux jeunes et aux personnes faiblement scolarisées, afin de mieux connaître leurs capacités de lecture. L'âge des personnes varie de 16 à 69 ans. Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les membres à temps plein des forces armées, les personnes qui vivent dans des réserves indiennes et les pensionnaires d'établissement sont absents de l'échantillon; ces personnes représentent environ 3 p. 100 de la population canadienne.

L'échantillon de base a été constitué de 13 571 personnes. Le taux de réponse à l'enquête a été en moyenne de 70 p. 100 et 9 455 Canadiennes et Canadiens ont participé à l'enquête, dont 1 745 Québécoises et Québécois.

44 tâches ont été déterminées à l'intérieur de l'enquête. 11 de ces tâches faisaient appel à des notions de calcul, 35 étaient liées à la lecture et deux à l'écriture. Une même tâche pouvait servir à mesurer plus d'une aptitude.

Les tâches devaient ressembler à celles que l'on doit accomplir dans la vie de tous les jours. Elles devaient être adaptées au contexte canadien, représenter le même niveau de difficulté en français et en anglais et, enfin, être construites de manière simple et sans ambiguïté. Les documents qui devaient servir à évaluer les capacités pouvaient être, par exemple, une facture de téléphone, un bon de commande, un article de journal, une lettre d'école primaire, une étiquette de médicament, un permis de conduire, un dépliant d'information, un avis de scrutin. Devaient être respectés le format et la présentation originale des documents existants.

LES FAITS SAILLANTS

Capacités de lecture[1]

Près de 900 000 adultes québécois âgés de 16 à 69 ans ont des capacités de lecture trop limitées pour satisfaire aux exigences de lecture de documents de la vie quotidienne, soit:

- **Près de 6 p. 100 des adultes (276 000 personnes) éprouvent de très grandes difficultés à lire (niveau 1). Ce nombre comprend 44 000 Québécoises et Québécois qui n'ont pu répondre à l'enquête, en raison d'une connaissance de l'anglais ou du français trop limitée.**

- **Environ 13 p. 100 des adultes (606 000 personnes) peuvent tout au plus repérer un mot familier dans un texte simple et ne peuvent utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches très élémentaires (niveau 2).**

Par ailleurs :

- **Le quart des adultes québécois peuvent utiliser du matériel écrit en autant que les tâches soient simples et que le texte soit clair (niveau 3).**

- **Une proportion de 57 p. 100 des adultes québécois ont des capacités de lecture suffisantes pour satisfaire la plupart des exigences de la lecture courante (niveau 4). Leur niveau d'aptitude leur permet d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen du matériel écrit.**

- **Généralement, les personnes plus âgées éprouvent plus de difficultés sur le plan de la lecture que les jeunes adultes.** Alors que 71 p. 100 des adultes âgés de moins de 35 ans ont des capacités de lecture suffisantes (niveau 4), seulement un ou une adulte sur quatre âgé de 55 ans et plus se classe dans ce niveau.

- **Les personnes de 25 à 34 ans possèdent les meilleures capacités de lecture; 74 p. 100 d'entre elles sont de niveau 4, comparativement à 67 p. 100 des adultes de 16 à 24 ans, à 41 p. 100 des 45-54 ans et à 25 p. 100 des personnes de 55 à 69 ans.**

---

1. Tous les chiffres indiqués dans le document ont été pondérés à l'échelle de la population québécoise, à partir des données recueillies par l'enquête.

- **Il y a très peu de différence entre les hommes et les femmes quant aux capacités de lecture**, si ce n'est une légère prédominance des hommes au niveau 4; en effet, 58 p. 100 d'entre eux ont ce niveau de capacité, comparativement à 55 p. 100 des femmes. Cependant, si l'on tient compte de l'âge, les femmes de 16 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à avoir des capacités de lecture suffisantes (niveau 4).

- **Il existe un lien étroit entre la scolarité antérieure et le niveau d'aptitude à la lecture**: parmi ceux et celles qui n'ont aucune instruction ou qui ont fait seulement des études primaires, 62 p. 100 ont des capacités de lecture très limitées (niveaux 1 et 2) et 10 p. 100 ont des capacités de lecture suffisantes pour se débrouiller dans la vie de tous les jours (niveau 4).

  La proportion des personnes dont les capacités de lecture sont suffisantes s'élève graduellement avec une meilleure scolarité: 44 p. 100 des adultes qui ont fait des études secondaires partielles ont ce niveau d'aptitude, comparativement à 65 p. 100 des adultes qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires et à 84 p. 100 des adultes qui ont fréquenté le cégep ou fait des études plus poussées.

- **Les personnes qui résident dans les provinces de l'Ouest ont les plus grandes capacités de lecture.** Les résultats des adultes québécois se comparent à ceux des adultes des provinces Atlantiques alors que Terre-Neuve vient au dernier rang.

  En effet, si 19 p. 100 des adultes québécois et des adultes des provinces Atlantiques ont des capacités de lecture très limitées (niveaux 1 et 2), ce problème touche 17 p. 100 des adultes ontariens, 11 p. 100 des adultes qui habitent les provinces des Prairies, 12 p. 100 de ceux et celles de la Colombie-Britannique et 24 p. 100 des adultes de Terre-Neuve.

- **Environ 68 p. 100 des adultes québécois dont la langue maternelle est l'anglais ont des capacités de lecture suffisantes (niveau 4), comparativement à 58 p. 100 des francophones et à 37 p. 100 des allophones.** Cette situation n'indique pas, toutefois, si ces derniers ou ces dernières peuvent lire leur langue maternelle mieux que le français ou l'anglais.

- Si 59 p. 100 des adultes québécois nés au Canada ont des capacités de lecture suffisantes (niveau 4), ce niveau ne compte que 38 p. 100 de ceux et celles qui sont nés à l'étranger.

- Les niveaux de lecture sont en relation avec la participation des personnes au marché du travail. **Près de 66 p. 100 des personnes qui ont travaillé au moins une semaine dans la dernière année ont des capacités de lecture suffisantes (niveau 4), ce qui est également le cas de 39 p. 100 des adultes de la population active en chômage et de 28 p. 100 de la population inactive.**

Capacités de calcul

- Près de 19 p. 100 des adultes québécois âgés de 16 à 69 ans (878 000 personnes) ont des capacités de calcul qui leur permettent tout au plus de repérer et de reconnaître les chiffres, séparément ou dans un texte simple (niveau 1).
- Environ 27 p. 100 des adultes québécois (1 226 000 personnes) peuvent seulement effectuer des opérations simples telles que l'addition et la soustraction (niveau 2).
- Environ la moitié (54 p. 100) des adultes québécois sont capables de satisfaire à l'ensemble de leurs besoins quotidiens en calcul (niveau 3).
- Les capacités de calcul de 144 000 personnes n'ont pas été évaluées; environ 44 000 personnes n'ont pas pu passer le test, étant donné leur faible connaissance du français ou de l'anglais, et 100 000 personnes, en raison de leurs capacités de lecture vraiment limitées, n'ont pas eu à répondre au questionnaire principal de l'enquête.

- **Il faut d'abord noter qu'il existe une forte corrélation entre les aptitudes au calcul et les aptitudes à la lecture**; 63 p. 100 des personnes qui ont des capacités de calcul faibles (niveau 1) ont des capacités de lecture très limitées (niveaux 1 et 2), alors que 85 p. 100 des personnes qui ont des capacités de calcul suffisantes (niveau 3) se débrouillent efficacement en lecture (niveau 4).

- **Les capacités de calcul diminuent généralement avec l'âge.** Il faut noter cependant que 17 p. 100 des personnes de 16 à 24 ans ont tout de même des capacités très limitées de calcul (niveau 1) et que moins de la moitié d'entre elles (48 p. 100) ont des capacités de calcul suffisantes (niveau 3).

  Les personnes âgées de 35 à 44 ans ont les meilleures capacités de calcul; 67 p. 100 d'entre elles ont des capacités de niveau 3.

- **Les capacités de calcul des hommes et des femmes sont semblables**; on peut toutefois noter que 56 p. 100 des femmes ont des capacités de calcul suffisantes (niveau 3), comparativement à 52 p. 100 des hommes.

- **La scolarité a un lien direct avec les capacités de calcul**; 52 p. 100 des adultes qui n'ont aucune instruction ou qui n'ont terminé que leurs études primaires ont des capacités très limitées de calcul (niveau 1), et seulement 17 p. 100 de ce groupe ont des capacités de calcul suffisantes (niveau 3).

Le pourcentage des adultes ayant des capacités de calcul suffisantes augmente à 43 p. 100 chez les adultes qui ont fait des études secondaires partielles et à 67 p. 100 chez les adultes qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou qui ont fait des études plus poussées.

- **Les capacités de calcul se révèlent plus faibles pour les adultes nés à l'extérieur du Canada**; 43 p. 100 de ceux-ci et de celles-ci ont des capacités de calcul suffisantes, comparativement à 55 p. 100 des adultes québécois nés au Canada.

Perception des adultes québécois à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture

- **La très grande majorité des adultes québécois (96 p. 100) déclarent que leurs capacités de lecture sont suffisantes pour les besoins de la vie courante, et un pourcentage similaire (91 p. 100) se déclare satisfait de ses capacités de lecture et d'écriture.** La satisfaction est cependant moins élevée chez les personnes qui ne peuvent pas lire (niveau 1).

- **Environ 14 p. 100 des adultes québécois âgés de 16 à 69 ans (641 000 personnes) déclarent avoir certaines difficultés de lecture ou d'écriture**; près du tiers d'entre eux (29 p. 100) ont des capacités de lecture très limitées (niveaux 1 et 2). Il y a environ deux fois plus d'hommes que de femmes qui déclarent avoir des difficultés de lecture ou d'écriture.

- Plus de la moitié des adultes qui déclarent avoir des difficultés en lecture et en écriture se disent éventuellement intéressés à suivre des cours pour améliorer leurs capacités et, parmi eux et elles, une faible proportion est déjà inscrite à des cours.

Description des personnes classées aux niveaux de lecture 1 et 2

Les personnes de niveaux 1 et 2 ont des capacités très limitées de lecture, ce qui peut leur causer des problèmes lorsqu'il s'agit de répondre adéquatement aux exigences des documents écrits de la vie quotidienne: ces personnes représentent près de 900 000 Québécoises et Québécois âgés de 16 à 69 ans.

- Les trois quarts (75 p. 100) ont 45 ans et plus et 14 p. 100 ont moins de 35 ans.

- Il y a environ autant de femmes que d'hommes.

- Près de 16 p. 100 des personnes sont nées à l'étranger.

- Environ 79 p. 100 des personnes n'ont pas terminé leurs études secondaires, et, parmi elles, 54 p. 100 ont fait seulement des études primaires. Par ailleurs, environ 21 p. 100 des personnes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires ou fait des études plus poussées.

- Environ 66 p. 100 des personnes sont seulement capables de repérer et de reconnaître des chiffres dans un texte (niveau 1 de calcul). Ce pourcentage tient compte du fait que 12 p. 100 des personnes n'ont pas été testées en raison de leurs capacités de lecture trop limitées.

- Environ 64 p. 100 des personnes gagnent un revenu personnel de moins de 15 000 $ par année.

- La moitié des personnes (49 p. 100) font partie de la population active occupée (ayant travaillé au moins une semaine dans la dernière année), alors que 46 p. 100 ont déclaré n'avoir ni travaillé ni cherché un emploi durant cette même année.

- Près de 87 p. 100 des personnes trouvent leurs capacités de lecture et d'écriture suffisantes pour leurs besoins quotidiens; une proportion semblable (82 p. 100) est satisfaite de ses capacités.

- Malgré la satisfaction des personnes de niveaux 1 et 2 à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture, 60 p. 100 d'entre elles évaluent ces capacités comme étant «pauvres, faibles ou moyennes».

- Environ 183 000 adultes de niveaux 1 et 2 (22 p. 100) admettent des difficultés de lecture ou d'écriture; les trois quarts d'entre eux sont des hommes.

INTRODUCTION

Les mesures de l'analphabétisme ont toujours été difficiles à déterminer, car la définition du concept lui-même dépend de l'évolution technologique, sociale, culturelle de chaque société. Les estimations sont encore contradictoires et souvent contestées, de par leur aspect inflationniste dramatique ou par leur aspect réducteur et faussement rassurant du phénomène.

Rappel des définitions et des mesures de l'analphabétisme

Selon l'Unesco, est analphabète *Une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref en rapport avec sa vie quotidienne* (1958)[1]. Cette définition se réfère au contexte historique et social et considère la lecture et l'écriture comme étant deux processus distincts. Elle reste toutefois imprécise quant à la langue (s'agit-il de l'alphabétisation dans la langue maternelle?) et incomplète puisqu'elle ne traite pas des compétences en calcul.

Avec le temps, et pour refléter plus adéquatement la réalité des pays industrialisés où l'on commençait à reconnaître le problème, le concept s'est subdivisé: l'analphabétisme complet et l'analphabétisme fonctionnel. Celui-ci a été défini par l'Unesco, en 1978, de la façon suivante: *Une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de la communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en fonction de son propre développement et de celui de la communauté* [2].

S'il est relativement simple de décrire l'analphabétisme complet comme étant le degré zéro de la lecture, l'analphabétisme fonctionnel prête davantage à confusion[3]. Malgré la divergence et la multiplicité des définitions, ces termes sont largement utilisés, au Canada et au Québec, pour décrire ou quantifier l'analphabétisme, bien qu'aujourd'hui l'usage en soit un peu moins courant.

De manière générale, la scolarisation a servi de premier élément de mesure de l'analphabétisme. Était analphabète complet l'adulte qui comptait moins de cinq ans de scolarité et analphabète fonctionnel celui ou celle qui avait entre cinq et huit ans d'études. Selon ces critères, il y avait au Québec 6 p. 100 d'adultes

---

1. Cité dans J.-P. Hautecoeur, *Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, 1984, p. 37.

2. Cité dans J.-P. Hautecoeur, A. Dugas, *Introduction aux pratiques et politiques en alphabétisation*, Montréal, Éditions de l'Université du Québec à Montréal, 1987, p. 8.

3. Jean-Paul Hautecoeur en dénombre huit usages différents: voir *Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, 1988.

analphabètes complets et 20,5 p. 100 d'analphabètes fonctionnels[4]. Cette mesure semblait être compréhensible, disponible et comparable à l'échelle internationale. Par contre, elle était, on s'en est rendu compte par la suite, très imprécise.

En 1987, le groupe de presse Southam News publiait une étude sur l'analphabétisme au Canada et au Québec[5]. La méthodologie, inspirée d'une enquête américaine menée auprès de jeunes de 21 à 25 ans[6], consistait à mesurer les compétences en plaçant les personnes devant des tâches de lecture liées de près à leur vie quotidienne.

L'enquête américaine évaluait les résultats selon des échelles graduées de compétence. Celle de Southam News conservait les notions d'analphabétisme complet et fonctionnel et distinguait, selon les résultats aux épreuves, les personnes analphabètes et les personnes alphabétisées; les critères de classement ont été établis par un comité d'experts. Selon cette étude, il y avait au Québec 10 p. 100 d'analphabètes complets et 18 p. 100 d'analphabètes fonctionnels.

L'enquête de Southam News a été largement utilisée au Canada et au Québec, même si l'échantillon québécois était restreint et rendait parfois douteuses les conclusions émises. Néanmoins, cette enquête a mesuré, pour la première fois, les compétences des adultes canadiens et a relativisé la corrélation longtemps présumée entre sous-scolarisation et analphabétisme. En effet, selon les résultats, l'enquête a déterminé 11,5 p. 100 de «faux analphabètes», c'est-à-dire de personnes qui possèdent moins de 9 ans de scolarité et qui ont pourtant réussi les tâches de lecture, et 54 p. 100 de «faux alphabétisés», qui désignent les personnes qui ont échoué les épreuves bien qu'elles aient 9 ans ou plus d'études.

L'enquête de Statistique Canada

L'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture (ECLEUQ, Statistique Canada, 1989) s'inscrit dans le prolongement des dernières recherches sur la mesure de l'analphabétisme. Comme celle de Southam News, elle s'inspire de l'enquête américaine de 1985 et utilise la même méthodologie. De plus, elle conserve l'esprit de la classification de cette enquête et ne définit pas un seuil en dessous duquel une personne est analphabète. L'enquête canadienne détermine plutôt des niveaux de difficulté qui décrivent le continuum de l'alphabétisme.

---

4. A. Thomas, *L'analphabétisme chez les adultes au Canada*, Ottawa, Commission canadienne pour l'Unesco, 1983.

5. (The) Creative Research Group, *Literacy in Canada: a research report*, Ottawa, Southam News, 1987.

6. I. Kirsch, A. Jungeblut, *Literacy: profiles of America's young adults (final report)*, Princeton, National Assessment of Educational Progress, 1986.

En plus de la mesure directe des capacités des Canadiennes et Canadiens, l'enquête visait aussi l'obtention de renseignements sur la perception qu'ont les adultes de leurs capacités de lecture et d'écriture et des besoins éventuels de formation, ce qui permettait une analyse élargie du problème de l'analphabétisme.

Une description des résultats de l'enquête de Statistique Canada a été publiée à l'automne 1991[7]. Le présent document reprend l'essentiel des données concernant le Québec. Les données sont extraites du fichier de l'enquête; la procédure d'analyse et de vérification des résultats est la même que celle que Statistique Canada a utilisée.

Le présent document décrit les capacités de lecture et de calcul des adultes québécois. Même si l'échantillon québécois est imposant (le triple de celui de l'enquête de Southam News), il n'a pas été suffisamment important pour établir, entre autres, un portrait régional des capacités de lecture et il n'a pu permettre le croisement de certaines variables. Il faut donc se référer à la publication canadienne pour compléter ou préciser certaines données.

Cette publication fait partie des productions de recherche du Service de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation; elle vise à mieux connaître les adultes qui entrent dans la catégorie des faibles lecteurs et lectrices au Québec, à encourager des recherches sur certaines situations révélées par l'enquête et à améliorer les services d'alphabétisation offerts aux adultes.

Au Québec, près de 900 000 adultes âgés de 16 à 69 ans ont des capacités de lecture très limitées, et plus d'un million d'adultes, bien qu'ils ou elles lisent et se débrouillent dans des contextes familiers, ont encore des difficultés avec la lecture dans des situations nouvelles et plus complexes.

Qui sont ces personnes? Quelles sont leurs caractéristiques socio-économiques, leurs habitudes de vie? Comment perçoivent-elles leurs capacités de lecture? Dans quelles mesures et à quelles conditions veulent-elles améliorer leurs compétences? Comment les programmes de formation pourront-ils répondre à des besoins et à des capacités diversifiés? Autant de questions qui demeurent en filigrane et qui pourront faire l'objet de recherches ultérieures.

Le premier chapitre présente brièvement la méthodologie de l'enquête de Statistique Canada. Le deuxième chapitre présente une description des niveaux de lecture, de calcul et d'écriture, ainsi que les résultats des adultes québécois concernant ces capacités. Le troisième chapitre expose les capacités de lecture et de calcul des adultes québécois selon certaines caractéristiques. Deux sous-groupes de la population québécoise sont ensuite présentés: les adultes qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture et ceux et celles qui ont des compétences très limitées en lecture (les adultes de niveaux 1 et 2). Enfin, au dernier chapitre, quelques comparaisons sont établies entre les résultats du Québec et ceux des autres provinces, principalement l'Ontario.

---

7. S. Jones *et autres*, *L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Ottawa, Statistique Canada, 1991.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES[1]

Les termes utilisés

Une précision s'impose d'abord quant à la différence sémantique des termes utilisés en français et en anglais. Le rapport canadien s'intitule «Adult literacy in Canada» et est traduit en français par «L'alphabétisation des adultes au Canada». Pourtant, les deux termes utilisés ne se réfèrent pas à la même réalité; alors que «literacy» signifie un fait linguistique et culturel mesurable et observable, «alphabétisation» renvoie plutôt à une activité sociopédagogique. Il faudrait traduire «literacy» par «alphabétisme», bien que le terme soit d'usage moins courant et que les dictionnaires n'en donnent qu'une définition strictement technique. C'est ce que nous choisirons de faire dans le document, en adoptant la définition de Statistique Canada.

Par ailleurs, il importe de noter que l'enquête ne porte pas sur l'analphabétisme comme tel (l'absence de connaissances de la lecture et de l'écriture), mais sur l'observation de pratiques réelles de différentes compétences linguistiques, étalées sur un continuum. Cette nuance est importante; elle permet d'adopter, comme le mentionne Jean-Paul Hautecoeur: *[...] une attitude positive envers l'objet de recherche et envers la personne qu'il peut désigner, et c'est méthodologiquement une façon nuancée et différentielle de décrire la réalité, plutôt que dualiste ou oppositionnelle* [2].

C'est dans ce même esprit que nous n'utilisons pas le terme «analphabète» pour désigner les adultes ayant des compétences limitées en lecture. Les adultes s'inscrivent tout au long du continuum d'alphabétisme; ils ou elles vivent dans une société qui utilise abondamment l'écrit, y sont confrontés quotidiennement et en ont une pratique sociale plus ou moins étendue, fonctionnelle, autonome, liée au contexte dans lequel ils ou elles évoluent. À ce titre, ils ou elles ne sont pas «en dehors» de l'écrit, mais quelque part sur le continuum. C'est pourquoi nous désignons les adultes de niveaux de lecture 1 et 2 comme des adultes qui ont des capacités de lecture limitées ou des lecteurs ou des lectrices faibles, plutôt que des personnes analphabètes.

---

1. Les renseignements méthodologiques sont tirés des documents de Statistique Canada relatifs à l'enquête. Pour plus d'information, consulter S. Jones *et autres*, *L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Ottawa, Statistique Canada, 1991.

2. J.-P. Hautecoeur, *Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, 1988, p. 33.

Définition de l'alphabétisme

La définition de l'alphabétisme adoptée aux fins de l'enquête est la suivante: *Aptitudes à traiter l'information dont on a besoin pour utiliser les documents que l'on trouve habituellement au travail, au foyer et dans la collectivité.*

Cette définition met en relief les aspects les plus importants de l'alphabétisme par rapport aux exigences réelles de la vie quotidienne. Elle se restreint toutefois aux aptitudes à la lecture dans les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français. Cette définition a l'avantage d'être liée au contexte canadien; la méconnaissance de la lecture en anglais ou en français, pour quiconque vit au Canada, crée en effet des difficultés lorsqu'il s'agit de prendre connaissance des messages gouvernementaux, de voter en toute connaissance de cause, de comprendre les lois et de s'intégrer adéquatement au marché du travail.

Les «aptitudes à traiter l'information» dont il est question dans la définition englobent les capacités de lecture, d'écriture et de calcul; les chercheurs ou les chercheuses ont pris soin d'évaluer séparément ces trois capacités. Celles-ci doivent s'exercer dans le contexte de la vie de tous les jours; c'est pourquoi la définition traite précisément de trois principaux milieux de vie soit le travail, le foyer et la collectivité.

Quant au terme «document», il fait référence à un matériel écrit qui existe dans la vie quotidienne, en opposition à des exercices de lecture et d'écriture de type scolaire.

L'échantillon

L'échantillon de l'enquête a été déterminé à partir d'une autre enquête canadienne menée mensuellement auprès de l'ensemble de la population active du Canada (enquête sur la population active, avril 1989).

Certains groupes ont été exclus de l'échantillon: les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les membres à temps plein des forces armées, les personnes qui vivent dans des réserves indiennes et les pensionnaires d'établissement. Bien que ces groupes constituent une minorité, il est dommage de n'avoir pu en tenir compte. Des recherches démontrent en effet des problèmes de sous-scolarisation, sinon des difficultés de lecture, parmi les prisonniers, les autochtones et les personnes plus âgées, si l'on tient compte du fait que les citoyens et citoyennes âgés de 70 ans et plus ne font pas non plus partie de l'échantillon.

Tableau 1

Répartition provinciale de l'échantillon et répartition effective aux fins de l'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLEUQ)

Province	Répartition de l'échantillon	Répartition effective	Taux de réponse
Terre-Neuve	600	445	74%
Île-du-Prince-Édouard	120	95	79%
Nouvelle-Écosse	838	611	73%
Nouveau-Brunswick	1 300	948	73%
Québec	2 437	1 745	72%
Ontario	3 500	2 257	64%
Manitoba	593	427	72%
Saskatchewan	532	389	73%
Alberta	1 248	862	69%
Colombie-Britannique	2 405	1 678	70%
Canada	**13 571**	**9 455**	**70%**

Remarque: l'échantillon pour les provinces de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta a été augmenté au moyen d'échantillons additionnels achetés par les gouvernements provinciaux.

L'échantillon de l'enquête a été fixé à 13 571 personnes. Les renseignements déjà fournis par l'enquête sur la population active (EPA) ont permis d'augmenter la proportion de jeunes et de personnes faiblement scolarisées, deux groupes cibles pour qui on voulait obtenir des estimations plus précises des capacités de lecture et d'écriture. Le taux de réponse à l'enquête varie de 64 p. 100 à 79 p. 100 selon les provinces; 9 455 adultes ont effectivement participé à l'enquête, dont 1 745 Québécoises et Québécois.

La méthodologie

L'enquête a été réalisée au moyen d'entrevues individuelles menées à domicile. Les personnes devaient d'abord répondre à un questionnaire (le questionnaire «de fond») qui recueillait des renseignements sur leurs caractéristiques socio-économiques, leur scolarité et celle de leurs parents, ainsi que sur leur perception de leur niveau d'alphabétisme et des besoins connexes de formation.

Puis, les personnes devaient exécuter sept tâches de lecture (le questionnaire «de sélection»); si elles n'arrivaient pas à accomplir correctement plus de deux de ces tâches, les personnes étaient dispensées de répondre au questionnaire «principal», qui portait sur 37 tâches. Trente-cinq d'entre elles étaient liées à la lecture, onze au calcul et deux à l'écriture (une même tâche pouvait servir à évaluer deux capacités). Dans l'ensemble, l'exécution de toutes les tâches devait durer environ une heure.

Les tâches ont été choisies de façon à illustrer une gamme étendue de capacités; les activités de lecture allaient du repérage d'un mot ou d'un élément (par exemple, encercler le montant des communications taxées sur une facture de téléphone) à une lecture plus complexe, tel le choix d'un type de papier d'émeri en fonction d'un travail précis ou encore l'interprétation d'un article de journal.

La lecture est souvent indispensable à la réalisation d'une tâche de calcul, surtout si celle-ci est liée au contexte de la vie quotidienne. Comme la méthodologie de l'enquête supposait l'utilisation des compétences dans la vie de tous les jours, il est difficile de distinguer les compétences en calcul des compétences en lecture. Les données obtenues par l'enquête sont donc exploratoires; le présent document y accorde une moins grande importance qu'à la description des capacités de lecture.

Les tâches de calcul consistaient, par exemple, à calculer le prix de deux kilos de boeuf haché, à mesurer la durée d'un bain familial à la piscine, à remplir correctement un bordereau de dépôt.

L'enquête devait au départ mesurer les capacités d'écriture, mais cela n'a pu être possible en raison du caractère très nouveau de cette recherche et du temps nécessaire à l'exécution de ce type de tâches. Deux tâches d'écriture ont été produites: elles consistaient, d'une part, à laisser un message à un proche pour lui indiquer l'heure à laquelle il devait allumer le four et, d'autre part, à écrire une lettre pour demander à une compagnie de réparer un appareil défectueux.

CHAPITRE 2 LES NIVEAUX D'ALPHABÉTISME: DESCRIPTION ET RÉSULTATS

À partir de la définition de l'alphabétisme, des niveaux de difficulté ont été établis, en fonction des capacités nécessaires pour exécuter les diverses activités. Les chercheurs ou les chercheuses ont établi quatre niveaux de difficulté en lecture et trois en calcul; ils les ont numérotés de façon à conserver l'idée que les niveaux font partie d'un continuum. Ces niveaux d'aptitude doivent être vus comme *des repères jalonnant le continuum de l'alphabétisation (fonctionnelle), qui peuvent servir à comprendre la répartition des niveaux d'alphabétisation et à déterminer les genres de programmes nécessaires pour répondre aux besoins des Canadiens*[1].

Par la suite, les niveaux ont servi à élaborer et à choisir les tâches pertinentes pour décrire chacun d'entre eux. Comme les chercheurs ou les chercheuses l'indiquent: *Les résultats de l'ECLEUQ ne visent pas à déterminer en quoi consistent les repères/niveaux, mais plutôt à confirmer ou à réfuter le modèle de l'alphabétisation fonctionnelle, illustré par les niveaux, selon lequel les tâches d'évaluation ont été conçues* [2].

Les tâches ont d'abord été évaluées selon leur degré de difficulté, puis groupées par niveaux; finalement, l'ensemble de la procédure a été validée par des tests statistiques. Le continuum de lecture a été établi comme suit:

le niveau 1 désignait l'exécution des tâches d'un degré de difficulté inférieur à 160;

le niveau 2, les tâches de degré de difficulté situé entre 160 et 204;

le niveau 3, les tâches de degré de difficulté situé entre 205 et 244;

le niveau 4, les tâches dont le degré de difficulté est supérieur à 245.

Une fois ces paramètres établis, il était possible de situer les personnes le long du continuum. Le résultat obtenu par une personne correspond au degré de difficulté de la tâche la plus difficile qu'elle a 80 p. 100 de chances d'exécuter correctement. Par exemple, le niveau 2 regroupe les adultes ayant huit chances sur dix de réussir la tâche la plus difficile de ce niveau et moins de huit chances sur dix de réussir une tâche d'un degré de difficulté supérieur. Il est possible qu'une personne réussisse des tâches d'un niveau supérieur, mais son niveau d'aptitude est déterminé par son rendement le plus constant.

Un plus grand nombre de tâches ont été choisies aux niveaux inférieurs de l'échelle, étant donné l'objectif de mesurer avec plus de précision les capacités des lecteurs et des lectrices les plus faibles.

---

1. S. Jones *et autres*, *L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Ottawa, Statistique Canada, 1991, p. 19.

2. *Ibid.*

2.1 Lecture

Tableau 2

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Au niveau	Au niveau ou en deçà de ce niveau
Niveau 1	276	6	6
Niveau 2	606	13	19
Niveau 3	1 167	25	44
Niveau 4	2 672	27	100

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989
Remarque: les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada sont comprises dans le niveau 1.

Niveau 1

Les Canadiennes et Canadiens de ce niveau ont de la difficulté à utiliser du matériel écrit et ce sont les personnes qui ont le plus de chance de déclarer ne pas être capables de lire.

Les adultes classés au niveau 1 sont à peu près incapables de lire; on les aurait auparavant désignés par l'expression «analphabètes complets». Environ la moitié d'entre eux n'ont pas eu à répondre au questionnaire principal, car ils et elles ont éprouvé trop de difficultés à exécuter les sept tâches de sélection.

Si la majorité ont été capables de signer leur nom sur une carte d'assurance sociale (ce qui était, alors un critère suffisant pour déterminer si l'on était alphabétisé ou non), seulement la moitié ont pu encercler la date d'expiration sur un permis de conduire, et 82 p. 100 des personnes ont été incapables d'encercler la dose prescrite pour un enfant de sept ans sur une bouteille de médicament.

Bien que certaines tâches aient été évaluées comme étant de même niveau, les adultes classés au niveau 1 les ont réussies de façon très différente. Ainsi, la moitié des personnes ont réussi à encercler des articles d'épicerie à partir d'annonces publicitaires, mais la majorité ont échoué ou refusé de faire la tâche consistant à encercler, dans un article de journal, la nourriture d'une nageuse. Il est évident que la première tâche ne demandait qu'à reconnaître des mots déjà écrits, alors que pour accomplir la deuxième tâche, il fallait repérer l'information dans un article de plusieurs paragraphes.

D'après les résultats de l'enquête, les personnes de niveau 1 se distinguent nettement de celles des autres groupes; elles se jugent plus sévèrement que les personnes des autres niveaux. Plusieurs d'entre elles se déclarent insatisfaites de leurs capacités de lecture et d'écriture, et elles sont proportionnellement plus nombreuses à admettre des difficultés de lecture ou d'écriture, même si ce n'est pas le fait de la majorité.

Au Québec, on estime à 232 000 le nombre de personnes âgées de 16 à 69 ans, qui ont ce niveau de compétence en lecture, soit 123 000 femmes et 109 000 hommes. À ce nombre, on peut ajouter 44 000 adultes allophones qui n'ont pu être évalués en raison d'une connaissance trop limitée de l'anglais ou du français.

Niveau 2

Les Canadiennes et Canadiens de ce niveau ne sont capables d'utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches élémentaires comme celle de repérer un mot familier dans un texte simple. Ils déclarent habituellement avoir de la difficulté à comprendre le matériel de lecture usuel.

Les tâches de niveau 2 qui ont servi à évaluer les personnes consistent essentiellement à repérer des mots dans un texte. Les adultes classés dans ce niveau peuvent utiliser des documents écrits de la vie quotidienne, mais de façon limitée. Ainsi, ils ou elles réussissent assez bien les tâches où les mots à repérer sont isolés, encadrés.

Par exemple, les trois quarts des personnes classées dans ce niveau ont bien encerclé l'endroit où aller voter sur un avis de scrutin, celui-ci étant clairement indiqué sur le document. De plus, 72 p. 100 ont souligné correctement, dans l'article de journal, la nourriture de la nageuse.

Contrairement aux personnes du niveau 1, celles qui sont classées dans ce niveau réussissent donc assez bien des tâches de lecture claires et très simples. Par contre, les taux de réussite sont plus faibles lorsque les directives exigent plusieurs discriminations et une lecture qui dépasse le repérage. Seulement la moitié des personnes ont réussi, en comparant trois étiquettes d'articles d'épicerie, à encercler le prix le plus bas au kilo; 29 p. 100 des personnes ont pu encercler un endroit précis sur une carte géographique et seulement 14 p. 100 des personnes ont été capables, dans une liste de logements à louer, de repérer ceux qui convenaient aux exigences demandées.

Au Québec, près de 606 000 personnes sont classées dans ce niveau, soit 293 000 femmes et 313 000 hommes. Ces adultes sont nettement plus satisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture que les adultes du niveau 1, et la proportion de ceux et celles qui avouent certaines difficultés de lecture ou d'écriture est deux fois moindre que chez les personnes de niveau 1.

Il serait hasardeux d'associer le niveau 2 à ce qu'il était convenu d'appeler «l'analphabétisme fonctionnel»; d'une part, ce concept est trop arbitraire et porte à confusion et, d'autre part, plusieurs des compétences demandées par les tâches de niveau 3 demeurent nécessaires afin de fonctionner adéquatement dans la société. Tout au plus pouvons-nous reconnaître que les niveaux 1 et 2 de lecture regroupent les adultes qui ont des capacités de lecture très limitées, ce qui peut leur causer des difficultés pour faire face, sans l'aide d'autrui, aux exigences et à la diversité du matériel écrit rencontré quotidiennement. Ce groupe représente environ 900 000 adultes québécois âgés de 16 à 69 ans. Nous présentons, au quatrième chapitre, une description plus détaillée des adultes classés aux niveaux 1 et 2 de lecture.

Niveau 3

Les Canadiennes et Canadiens de ce niveau peuvent utiliser du matériel de lecture dans un certain nombre de situations, à condition que ce matériel soit clair et que les tâches à accomplir s'avèrent simples. Bien qu'en général ces personnes disent ne pas éprouver beaucoup de difficulté à lire, elles ont tendance à éviter les situations où elles doivent le faire.

Les tâches de niveau 3 consistent non seulement à repérer des mots, mais aussi à réunir des renseignements à partir de l'information qui se trouve à différents endroits dans le document. La tâche qui consiste à déterminer quand retourner un formulaire à l'école fréquentée par son enfant est une tâche de niveau 3. Trouver le bon numéro de téléphone d'un fournisseur ou d'une fournisseuse dans les pages jaunes est aussi classé comme une tâche de ce niveau.

Les personnes du niveau 3 réussissent assez facilement les tâches de niveaux inférieurs qui exigent un simple repérage de mots. Cependant, encore 23 p. 100 d'entre elles n'encerclent pas la bonne posologie sur une bouteille de médicament (tâche de niveau 3) et plus de la moitié n'arrivent pas à trouver les logements adéquats demandés dans la liste d'annonces classées.

De l'avis des chercheurs ou des chercheuses, ce niveau a été le plus difficile à définir: les personnes réussissent un grand nombre de tâches, mais il en reste plusieurs qu'elles ne sont pas capables de bien exécuter. Ces tâches demandaient plus particulièrement que le lecteur ou la lectrice se serve de certains éléments d'information pour en repérer d'autres. Si la façon de trouver l'information n'est pas clairement indiquée, l'exécution de la tâche est plus difficile pour les personnes de ce niveau. Ainsi la tâche qui consistait à trouver des logements n'indiquait pas combien il fallait en trouver exactement; de plus, quatre critères de sélection devaient être appliqués pour choisir les logements. Il semble que les difficultés éprouvées par les lecteurs et les lectrices de niveau 3 soient plus grandes quand les tâches demandées sont moins explicites ou familières.

Selon les résultats, 1 167 000 Québécoises et Québécois (636 000 femmes et 531 000 hommes) sont classés dans ce niveau; ils sont en général satisfaits de leurs capacités, et une faible proportion d'entre eux, similaire à celle du niveau 2, admet certaines difficultés de lecture ou d'écriture.

Bien qu'elles ne réussissent pas toutes les tâches de lecture, la plupart des personnes de niveau 3 refuseraient sans doute d'être qualifiées d'analphabètes, même «fonctionnelles». Généralement, leur niveau de compétence leur permet de se débrouiller avec les tâches pratiques les plus élémentaires, quitte à ce qu'elles évitent les situations qui les mettraient dans l'embarras ou à ce qu'elles demandent, au besoin, une aide appropriée pour réussir les tâches qu'elles ne peuvent exécuter correctement.

Niveau 4

Les Canadiennes et Canadiens de ce niveau sont capables de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courants. Ce groupe fait preuve de beaucoup de polyvalence sur le plan de ses capacités de lecture.

Les tâches du niveau 4 exigeaient beaucoup de recherche et d'interprétation au sujet des textes. De l'avis des chercheurs ou des chercheuses, il aurait fallu un plus grand nombre de tâches pour évaluer toutes les nuances de ce niveau, mais cela n'a pas été possible en raison des contraintes de temps qu'imposait l'enquête.

Les tâches pouvaient consister à lire un article de journal, afin de juger les arguments de l'auteur, ou encore à lire des documents plus inhabituels ou compliqués (par exemple, une carte géographique ou un graphique).

Les lecteurs et les lectrices de niveau 4 lisent suffisamment bien pour se débrouiller adéquatement dans toutes les situations, nouvelles ou familières, auxquelles ils ont à faire face dans leur vie quotidienne. Il se peut qu'un texte mal construit ou trop technique devienne difficile, mais leurs capacités de lecture devraient leur permettre d'en venir à bout.

Plus de la moitié (57 p. 100) des Québécoises et des Québécois âgés de 16 à 69 ans ont des capacités de lecture de ce niveau. Ce pourcentage représente 2 672 000 adultes (1 309 000 femmes et 1 363 000 hommes); les trois quarts d'entre eux sont âgés de moins de 45 ans.

2.2 Calcul

Tableau 3

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul, Québec

	Population (en milliers)	Au niveau	Au niveau ou en deçà de ce niveau
Niveau 1	878	19	19
Niveau 2	1,226	27	46
Niveau 3	2,473	54	100

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada et les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal.

Si la documentation sur les compétences en lecture est rare, celle sur les compétences en calcul est presque inexistante. De plus, il est difficile de séparer les capacités de calcul de celles de lecture, puisque les documents de l'enquête devaient être utilisés dans le contexte de la vie quotidienne. Les compétences en calcul évaluées par l'enquête ne concernent donc pas uniquement l'utilisation de chiffres et d'opérations mathématiques, mais font appel à des connaissances plus larges. Ainsi, une personne peut réussir techniquement des multiplications et des divisions, mais se révéler incapable d'utiliser l'opération nécessaire dans une situation pratique.

Comme l'on sait très peu de choses de l'interaction du calcul et de la lecture, il faut se montrer prudent dans la généralisation des résultats de l'enquête. Ceux-ci doivent être considérés comme des premiers jalons de connaissance dans ce domaine; c'est pourquoi nous insistons moins sur la présentation et l'analyse de ces données dans le présent document.

Onze tâches de calcul ont été utilisées pour évaluer les capacités des adultes; elles ont été réparties selon trois niveaux de difficulté.

Niveau 1

Les Canadiennes et Canadiens de ce niveau ont des capacités de calcul très limitées qui leur permettent, au mieux, de repérer et de reconnaître des chiffres, séparément ou dans un court texte.

Les adultes classés dans ce niveau reconnaissent les chiffres, mais ne savent pas comment utiliser adéquatement les opérations mathématiques telles que l'addition et la soustraction. La tâche de calcul la plus simple consistait à encercler une heure dans un dépliant qui précisait l'horaire du bain libre dans une piscine, ce que la majorité des personnes de niveau 1 ont réussi à faire. Cependant, 61 p. 100 des personnes n'ont pu, en comparant trois étiquettes d'épicerie, indiquer le prix le plus bas au kilo. Cette

dernière tâche supposait non pas de faire un calcul, mais de comparer des chiffres entre eux; la difficulté résidait peut-être, pour plusieurs personnes, dans le fait de distinguer le prix au kilo du prix total du paquet de viande.

L'utilisation des opérations mathématiques, même les plus simples, est encore difficile; 53 p. 100 des personnes n'ont pu calculer le prix de deux kilos de boeuf haché, opération qui pouvait se faire par simple addition.

Environ 876 000 adultes québécois sont classés à ce niveau; 462 000 hommes et 416 000 femmes. Il faut noter que ce nombre n'inclut pas 100 000 personnes qui n'ont pu être testées en raison de leurs capacités de lecture trop limitées.

Niveau 2

Les Canadiennes et Canadiens de ce niveau peuvent traiter des données qui demandent d'exécuter une opération numérique simple comme l'addition et la soustraction.

Les adultes classés dans ce niveau peuvent assez facilement effectuer des opérations simples telles que l'addition et la soustraction; 88 p. 100 ont additionné correctement deux montants sur un bordereau de dépôt. Ils ou elles devaient pour ce faire lire un paragraphe qui indiquait les différentes opérations bancaires à effectuer. Bien que la lecture soit nécessaire pour réussir la tâche, celle-ci était assez expliquée et les personnes ne devaient pas choisir l'opération mais simplement l'effectuer.

Toutefois, le tiers des personnes n'ont pas réussi à indiquer le plus bas prix au kilo entre les trois étiquettes d'épicerie, 46 p. 100 des personnes ont été incapables de calculer le prix de deux kilos de boeuf haché et la moitié ne sont pas parvenues à ajouter au montant d'une commande les frais d'expédition de 10 p. 100.

Le quart des adultes québécois âgés de 16 à 69 ans, soit 1 226 000 personnes (530 000 hommes et 696 000 femmes), sont classés au niveau 2 de calcul.

Niveau 3

Les Canadiennes et Canadiens de ce niveau peuvent traiter des données qui demandent d'exécuter des séquences simples d'opérations numériques qui leur permettent de satisfaire à la plupart de leurs besoins quotidiens.

Les tâches de ce niveau étaient beaucoup moins expliquées que les autres et exigeaient l'utilisation de plus d'une opération mathématique, dont la multiplication. Les personnes devaient donc résoudre un problème pratique en choisissant l'opération adéquate, les bons chiffres et la séquence logique des opérations. Pour cela, elles devaient posséder un bon niveau de lecture.

Calculer la taxe de 10 p. 100 pour les frais d'une commande postale était une tâche de niveau 3. Pour bien réussir cette tâche, la personne devait d'abord additionner les deux achats et savoir que pour calculer la taxe il fallait multiplier le montant total par «.1». Environ 92 p. 100 des personnes de niveau 3 ont réussi cette tâche, ce qui représente plus du double des personnes de niveau 2 qui l'ont réussie.

Calculer le prix de deux kilos de boeuf haché est une tâche simple en soi, mais la personne devait d'abord choisir la bonne étiquette, déterminer le prix au kilo et choisir l'opération adéquate pour arriver au résultat; 87 p. 100 des personnes du niveau 3 ont réussi cette tâche, comparativement à 52 p. 100 des personnes du niveau 2.

Au Québec, on évalue à 2 473 000 adultes qui possèdent des capacités suffisantes de calcul, soit 1 275 000 hommes et 1 198 000 femmes. Ce nombre représente 56 p. 100 de la population québécoise âgée de 16 à 69 ans.

Ce que l'on peut déduire de ces résultats, c'est qu'un certain nombre d'adultes n'ont pas nécessairement de la difficulté à effectuer des opérations mathématiques, mais plutôt à les utiliser adéquatement en fonction d'une situation concrète. Il se peut aussi que le niveau de lecture ne permette pas à certaines personnes de bien comprendre le problème, ce qui aurait pu être différent si celui-ci leur avait été exposé oralement. On peut donc dire que les personnes de niveau 3 se distinguent de celles de niveau 2 par une meilleure utilisation des opérations mathématiques et sans doute aussi par un niveau de lecture plus élevé.

2.3 Écriture

Il existe actuellement très peu de recherches sur la façon d'évaluer les compétences en écriture au-delà des critères strictement scolaires. Étant donné la complexité de cette pratique et le temps d'exécution qu'elle nécessite, les chercheurs ou les chercheuses n'ont réussi qu'à inclure deux tâches d'écriture dans l'enquête. Pour obtenir des résultats notables, il aurait fallu étudier cette seule question. Comme les objectifs de la recherche canadienne étaient plus larges, les résultats obtenus concernant l'écriture sont uniquement exploratoires. Nous présentons les résultats des deux tâches d'écriture de l'enquête; l'évaluation ne tenait pas compte de l'orthographe ni de la syntaxe des réponses.

La tâche d'écriture la plus simple consistait à laisser un message dans lequel on précisait que le four devait être allumé à 17 h 30 à la température de 110 °C. Comme tous les éléments à écrire faisaient partie de la question, les adultes pouvaient simplement les recopier. La grande majorité des personnes ont donc été capables de faire cette tâche: 82 p. 100 des personnes ont réussi à écrire tous les renseignements demandés et 10 p. 100 en ont écrit certains. L'échec d'une tâche et le refus de l'exécuter se distribuent selon les niveaux de lecture de la façon suivante: 71 p. 100 des personnes du niveau 1, puis, 23 p. 100 des personnes du niveau 2, et 7 p. 100 des personnes du niveau 3, mais très peu du niveau 4. On constate que la pratique de l'écriture est évidemment très difficile pour ceux qui ne savent à peu près pas lire, et que la majorité des personnes du niveau 2 ont pu se débrouiller pour recopier quelques renseignements (34 p. 100 des personnes), sinon tous (43 p. 100). La démarcation en ce qui a trait à une écriture plus adéquate se situe au niveau 3; ainsi, 84 p. 100 des personnes de ce niveau et 93 p. 100 des personnes du niveau 4 ont indiqué toute l'information que demandait la tâche.

La deuxième tâche d'écriture était nettement plus difficile et exigeait une rédaction beaucoup plus personnelle. Il s'agissait d'envoyer une lettre à une compagnie dans laquelle on donnait des renseignements concernant un appareil défectueux à réparer. Pour ce faire, il fallait choisir, parmi sept adresses possibles, celle qui était la plus proche géographiquement, puis indiquer son nom, son adresse, la nature du problème, la réparation et le service désiré, ainsi que la date et l'endroit de l'achat. La personne devait procéder selon un cas fictif tout en mentionnant son propre nom; elle devait aussi déterminer la date de l'achat en fonction du moment où elle répondait à l'enquête, puisqu'il était seulement indiqué que celui-ci avait été fait «le mois dernier».

Cette tâche a été très difficile à exécuter[3]: à peine la moitié des adultes québécois ont réussi à l'effectuer, soit complètement (38 p. 100 des adultes) ou en partie (16 p. 100 des adultes).

Comme l'on pouvait s'y attendre, le taux de refus et d'échec varie selon les niveaux de lecture; la totalité des personnes du niveau 1, puis 88 p. 100 des personnes du niveau 2, et 58 p. 100 du niveau 3 ainsi que 27 p. 100 des personnes du niveau 4 ont refusé ou ont été incapables d'exécuter la tâche.

Cette tâche d'écriture a d'ailleurs suscité le plus de refus chez les adultes, suivie de l'autre tâche d'écriture. Pourquoi? Est-ce en raison de sa complexité? Est-ce par gêne ou par peur de faire des fautes, par incapacité, en raison du temps relativement long qu'elle exigeait? Il est difficile de le déterminer actuellement.

---

3 On observe des résultats similaires à l'échelle du Canada; voir S. Jones *et autres*, *L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Ottawa, Statistique Canada, 1991, p. 24.

CHAPITRE 3 LES CAPACITÉS DE LECTURE ET DE CALCUL DES ADULTES QUÉBÉCOIS

3.1 Les capacités de lecture

Tableau 4

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 677**	**5**	**13**	**25**	**57**
16-24 ans	862	(1)	(1)	27	67
25-34 ans	1 216	(1)	(1)	21	74
35-44 ans	1 050	(1)	7(Q)	24	66
45-54 ans	727	(1)	23	30	41
55-69 ans	867	18	32	25	25

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Le tableau 4 permet de constater que les capacités de lecture sont plus élevées chez les jeunes et qu'elles ont tendance à diminuer avec l'âge: presque le quart des personnes âgées de 45 à 54 ans et la moitié des personnes âgées de 55 à 69 ans ont des capacités très limitées (niveaux 1 et 2). Il n'est pas possible d'obtenir l'information concernant ces niveaux de lecture chez les personnes de moins de 35 ans, parce que les proportions demeurent trop faibles pour être représentatives.

L'analphabétisme ne semble pas représenter un problème grave chez les jeunes. Par contre, les compétences intermédiaires risquent éventuellement d'augmenter: plus du quart des personnes de 16 à 24 ans sont classées dans le niveau 3 de lecture, et selon Kirsch et Jungeblut, si la majorité des Américains de 21 à 25 ans obtiennent de bons résultats dans les niveaux plus bas de compétences, peu sont capables d'exécuter des tâches d'une certaine complexité[1]. Les capacités de lecture chez les jeunes adultes vont-elles s'améliorer ou diminuer si ceux-ci ou celles-ci exercent une plus grande participation sociale? Il serait intéressant de suivre cette question de près,

1. Voir I. Kirsch, A. Jungeblut, *Literacy: profiles of America's young adults (final report)*, Princeton, National Assessment of Educational Progress, 1986.

compte tenu du taux de décrochage élevé parmi les jeunes[2] et d'un besoin de formation accru pour faire face aux exigences, entre autres, du marché du travail[3]. Les difficultés de lecture chez les générations plus jeunes pourraient éventuellement nuire à l'éducation et à la réussite scolaire de leurs enfants.

Les personnes âgées de 25 à 34 ans possèdent de meilleures capacités de lecture, davantage que celles du groupe des 16-24 ans. Il est possible que cette supériorité du premier groupe sur le second s'explique par la plus grande familiarité avec le genre de documents utilisés par l'enquête. Cette hypothèse suppose que les compétences en lecture s'améliorent avec une participation accrue à la société, ce que confirment Kirsch et Jungeblut; les jeunes de 21 à 25 ans réussissent mieux les tâches de lecture que lorsqu'ils avaient passé les mêmes épreuves à 17 ans[4].

Graphique 1

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le sexe et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

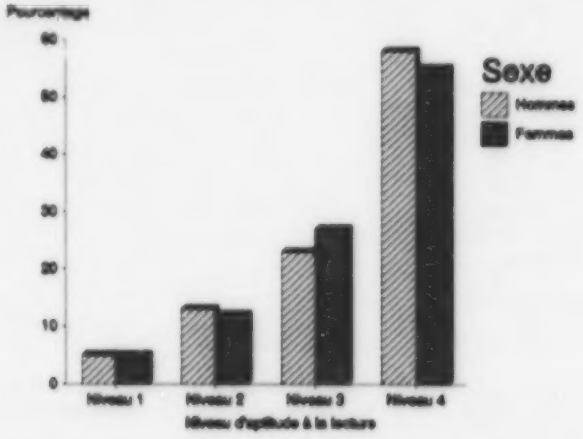

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Les données publiées par Southam News laissaient entendre que l'analphabétisme était plus élevé chez les hommes que chez les femmes[5]. Les résultats de Statistique Canada infirment ces données; il n'y a pas de différence importante entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à leurs capacités de lecture. On observe tout de même des nuances, que l'on peut expliquer en tenant compte de l'âge des répondants et répondantes.

---

2. En 1990, plus de 36 p. 100 des jeunes quittaient l'école avant d'obtenir leur diplôme d'études secondaires; voir les *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire 1991*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, 1991.

3. En 1990-1991, les personnes de moins de 30 ans constituaient 36 p. 100 des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires. Voir S. Roy, *Population inscrite dans les activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires, statistiques pour 1990-1991*, Québec, ministère de l'Éducation, à paraître.

4. Voir I. Kirsch, A. Jungeblut, *Literacy: profiles of America's young adults (final report)*, Princeton, National Assessment of Educational Progress, 1986.

5. (The) Creative Research Group, *Literacy in Quebec: a research report*, Ottawa, Southam News, préparé pour le gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation du Québec, 1987.

Graphique 2

Capacités de lecture suffisantes (niveau 4): proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'âge et le sexe, Québec

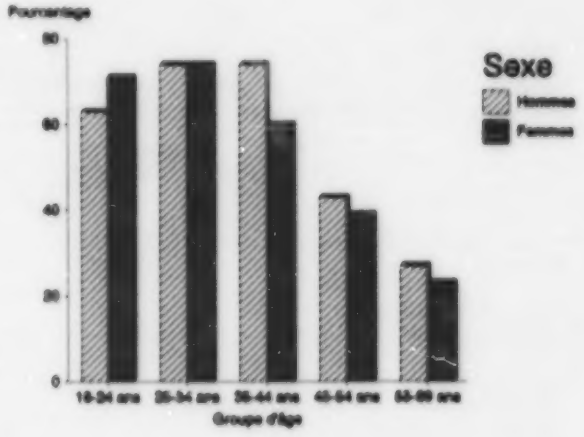

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*

On remarque, en observant les données du graphique 2, que les femmes de 16 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à avoir des capacités de lecture suffisantes, alors que ce rapport tend à s'inverser graduellement dans les groupes d'âge de 35 ans et plus. Cette supériorité s'accorde avec le fait que depuis quelques années, les femmes de 15 à 24 ans atteignent les différentes étapes scolaires dans une plus grande proportion que les hommes[6].

Si l'on pouvait dire par le passé que les femmes avaient un retard scolaire sur les hommes, ce ne sera plus le cas dans un proche avenir, du moins si la tendance observée se maintient. Il semble que ce soit maintenant les garçons qui éprouvent davantage de difficultés scolaires[7]. Ce revirement ne doit pas faire oublier la situation des femmes de 45 ans et plus, moins scolarisées et proportionnellement plus nombreuses que les hommes à éprouver des difficultés de lecture. On pourrait émettre l'hypothèse que cette situation est liée à une moins grande utilisation de documents écrits tels les graphiques financiers, les cartes géographiques, les bordereaux de dépôt, en raison d'une participation plus faible au marché du travail, et donc, d'occasions moins fréquentes d'exercer les capacités de lecture en dehors de la famille et de l'entourage.

---

6. Voir L. Dionne, *La scolarisation de la population québécoise d'après le recensement de 1986*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1989.

7. Environ 42 p. 100 des garçons abandonnent l'école avant d'obtenir leur diplôme d'études secondaires, comparativement à 29 p. 100 des filles. De plus, le retard scolaire au primaire touche davantage les garçons (28 p. 100) que les filles (18 p. 100). Voir les *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire 1991*, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, Québec.

Tableau 5

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec*	**4 677**	**5**	**13**	**28**	**57**
Aucune instruction ou études primaires	708	24	38	28	10(Q)
Études secondaires partielles	1 168	(1)	15	38	44
Diplôme d'études secondaires	1 302	(1)	7(Q)	27	65
Collège et cégep	675	(1)	(1)	12(Q)	83
Université	760	--	(1)	11(Q)	85

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

* *Le total comprend les personnes qui ont une scolarité "non déclarée".*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

La majorité des recherches antérieures (Kirsch et Jungeblut, 1986; Southam News, 1987; Hamilton et Stasinopoulos, 1987) confirment un lien étroit entre scolarité et alphabétisme. L'enquête de Statistique Canada n'échappe pas à ce constat.

Le fait d'avoir plus que des études primaires semble être un facteur important d'amélioration des capacités de lecture : 10 p. 100[8] des personnes qui ne possèdent aucune instruction ou qui n'ont terminé que des études primaires ont des capacités de lecture suffisantes, alors que la proportion grimpe à 44 p. 100 chez les personnes qui ont fait des études secondaires partielles.

8. La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Étant donné une scolarisation assez élevée chez les générations plus jeunes, le nombre de personnes qui n'ont terminé que des études primaires devrait diminuer graduellement (si l'on fait exception des nouveaux arrivants adultes). À l'avenir, le décalage s'établira plutôt entre les adultes qui font des études secondaires partielles et ceux et celles qui obtiennent un diplôme d'études secondaires: la proportion de ceux et celles qui ont des capacités de lecture suffisantes passe de 44 p. 100 dans le premier groupe à 65 p. 100 dans le second.

Le rapport entre la scolarité et les capacités de lecture demeure indéniable; les données prouvent hors de tout doute que les connaissances théoriques acquises à l'école servent à accroître les habiletés linguistiques. L'obtention du diplôme d'études secondaires est susceptible de devenir le seuil critique qui pourrait déterminer de meilleures capacités de lecture; malgré de tous les efforts de scolarisation, la proportion des personnes ayant des capacités de lecture insuffisantes restera importante si les taux d'abandon scolaire se maintiennent. Par ailleurs, l'école ne peut constituer l'unique lieu d'apprentissage des connaissances de base. Il faudra trouver d'autres solutions pour ceux et celles qui ont déjà subi un premier échec scolaire et qui ne réintégreront pas, en dépit de toutes les incitations sociales, le système scolaire.

Tableau 6

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la langue maternelle et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec*	**4 677**	**5**	**13**	**25**	**57**
Français**	3 941	4	13	25	58
Anglais	403	(1)	(1)	17(Q)	68
Autres	373	14(Q)	17(Q)	32	37

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

* *Le total comprend les personnes qui ont une langue maternelle "non déclarée".*
** *Les réponses multiples sont incluses dans chacune des catégories déclarées.*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Près de 68 p. 100 des adultes québécois de langue maternelle anglaise ont des capacités de lecture suffisantes, comparativement à 58 p. 100 de ceux et celles dont la langue maternelle est le français et à 37 p. 100 des allophones. Cette situation s'explique en partie par un niveau de scolarité plus élevé chez les anglophones, tendance généralisée depuis des années au Québec, bien que l'écart avec les francophones soit moins évident maintenant[9].

9. Voir L. Dionne, *La scolarisation de la population québécoise d'après le recensement de 1986*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1989, p. 11.

Chez les allophones les capacités de lecture (que ce soit en anglais ou en français[10]) sont beaucoup plus faibles que chez les deux autres groupes linguistiques; 31 p. 100[11] d'entre eux ont des compétences très limitées en lecture. Il est plausible, de ce fait, que (relativement) tant d'allophones s'inscrivent dans les programmes d'alphabétisation[12] ou aux cours de francisation de toutes sortes.

Deux facteurs influencent les capacités de lecture des allophones. Le premier est l'âge auquel ils apprennent la langue seconde; 92 p. 100 de ceux et celles qui ont appris la langue après l'âge de 15 ans ont des capacités de lecture insuffisantes (niveaux inférieurs à 4), alors que c'est le cas de 48 p. 100 de ceux et celles qui l'ont apprise avant 16 ans[13]. Des résultats similaires sont observés pour l'ensemble du Canada[14].

L'autre facteur est le lieu de naissance; 67 p. 100[15] des allophones nés au Canada ont des capacités de lecture suffisantes, ce qui est le cas de seulement 29 p. 100 des allophones nés dans un autre pays. Le lieu de naissance est d'ailleurs en rapport étroit avec les capacités de lecture, quelle que soit la langue maternelle des répondants et des répondantes, comme en fait foi le tableau 7.

---

10. Selon les données de l'enquête, 57 p. 100 des allophones ont choisi d'exécuter les tâches en français.

11. La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

12. En 1990-1991, les allophones constituaient 36 p. 100 de la population inscrite à des activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires; leur nombre a augmenté de plus de 50 p. 100 par rapport à l'année précédente. Voir S. Roy, *Population inscrite dans les activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires, statistiques pour 1990-1991*, Québec, ministère de l'Éducation, à paraître.

13. Dans l'ensemble, 69 p. 100 des allophones québécois ont appris le français ou l'anglais avant l'âge de 16 ans.

14. Selon S. Jones *et autres*, 56 p. 100 des allophones canadiens qui ont appris le français ou l'anglais avant l'âge de 16 ans ont des capacités de lecture suffisantes, comparativement à 13 p. 100 de ceux et celles qui l'ont appris après l'âge de 15 ans.

15. La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Tableau 7

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le lieu de naissance et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 677**	**5**	**13**	**25**	**57**
Nées au Canada	4 239	4	12	24	59
Nées à l'extérieur du Canada	438	12(Q)	19(Q)	31	38

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Les allophones nés au Canada et qui ont connu le système scolaire québécois ont donc de meilleures chances d'acquérir des capacités de lecture adéquates pour les besoins de la vie quotidienne, comparativement à ceux et celles qui sont nés ailleurs et qui apprennent le français ou l'anglais à l'âge adulte. Il faut noter que l'enquête mesure les capacités des allophones dans une langue seconde. On relève toutefois dans cette enquête que 85 p. 100 des allophones disent être capables de lire leur langue.

Graphique 3

Auto-évaluation des capacités de lecture dans leur langue des personnes âgées de 16 à 69 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, Québec

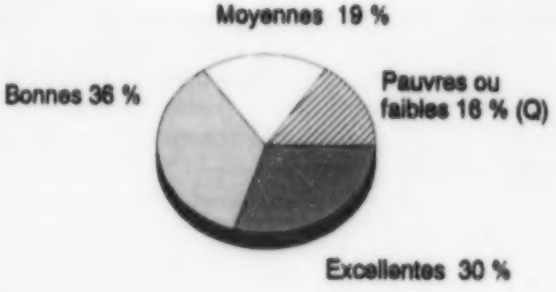

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Tableau 8

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la taille des agglomérations et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 677**	**5**	**13**	**25**	**57**
Régions urbaines de 500 000 hab. et plus	2 525	5	12	24	59
Régions urbaines de 100 000 à 499 999 hab.	408	(1)	(1)	23(Q)	64
Régions urbaines 30 000 à 99 999 hab.	433	(1)	14(Q)	22(Q)	60
Régions urbaines de moins de 30 000 hab.	547	(1)	16(Q)	26	50
Régions rurales	764	(1)	16(Q)	31	49

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Le tableau 8 répartit les niveaux d'aptitude à la lecture selon la taille des agglomérations. On trouve la proportion la plus élevée des adultes qui ont des capacités de lecture suffisantes dans les régions urbaines de 100 000 à 499 999 habitants. Généralement, les capacités de lecture sont moins élevées dans les régions de plus faible densité de population. On peut émettre l'hypothèse que ce fait est dû en partie à l'exode des jeunes et aux problèmes de chômage souvent plus aigus que connaissent les régions rurales.

On peut noter toutefois que les capacités de lecture sont plus faibles dans les régions de plus de 500 000 habitants, qui représentent essentiellement Montréal et les banlieues, ainsi que la région de Québec-Lévis; c'est là que résident plus de la moitié des adultes québécois. On peut expliquer ces résultats par la plus grande concentration des allophones, car ceux-ci et celles-ci ont de moins bonnes capacités de lecture. Par ailleurs, il aurait été intéressant d'avoir un portrait des capacités de lecture selon les seize régions administratives du Québec, mais la taille initiale de l'échantillon ne le permettait pas.

Tableau 9

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le revenu individuel et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec*	**4 677**	**5**	**13**	**26**	**57**
Moins de 10 000 $	1 670	9	15	32	45
De 10 000 $ à 19 999 $	967	(1)	17	21	58
De 20 000 $ à 29 999 $	735	(1)	12(Q)	27	59
De 30 000 $ à 39 999 $	643	(1)	(1)	19	71
40 000 $ et plus	503	(1)	(1)	12(Q)	83

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

* *Le total comprend ceux qui ont un revenu "non déclaré".*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

De nombreuses études ont démontré que pauvreté, sous-scolarisation et analphabétisme recouvraient souvent une même réalité. La proportion de ceux et celles qui ont des capacités de lecture suffisantes s'élève graduellement avec l'augmentation du revenu individuel: 83 p. 100 des adultes dont le revenu personnel est de 40 000 $ et plus ont des capacités de lecture suffisantes. À l'opposé de l'échelle salariale, 24 p. 100 de ceux et celles qui ont un revenu inférieur à 10 000 $ ont des capacités de lecture très limitées (niveaux 1 et 2).

Tableau 10

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la participation au marché du travail et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 677**	**5**	**13**	**25**	**57**
Population active occupée*	3 540	2(Q)	9	23	66
Population active en chômage**	209	(1)	(1)	36(Q)	39(Q)
Population inactive***	928	14	28	30	28

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

* *La population active occupée comprend toutes les personnes qui ont déclaré avoir exercé un emploi ou conduit une entreprise pendant au moins une semaine au cours de la période de 52 semaines qui a précédé l'enquête. Le total de la population active occupée comprend les personnes qui ont un nombre de semaines travaillées "non déclaré".*

** *La population active en chômage comprend les personnes qui ont déclaré avoir chômé au moins une semaine (c'est-à-dire avoir été sans travail et à la recherche d'un emploi) au cours des douze mois précédant l'enquête.*

*** *La population inactive comprend les personnes qui ont déclaré n'avoir ni travaillé ni cherché un emploi au cours des douze mois précédant l'enquête.*

Le tableau 10 illustre d'une autre façon le lien entre les capacités de lecture et les conditions économiques. Les répondants et les répondantes qui avaient déclaré avoir travaillé au moins une semaine dans la dernière année constituaient la population active occupée; 11 p. 100 d'entre eux ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2) et 66 p. 100 des capacités de lecture suffisantes. Ce dernier pourcentage est nettement plus élevé que la moyenne provinciale. Les personnes qui ont travaillé quarante semaines ou plus durant l'année ont des capacités plus élevées que celles qui ont travaillé moins de quarante semaines (voir le tableau 11).

Tableau 11

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le nombre de semaines travaillées durant les douze mois précédant l'enquête et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 677**	**5**	**13**	**25**	**57**
Population active occupée*	3 540	2(Q)	9	23	66
Ayant travaillé toute l'année**	2 759	(1)	10	21	67
Ayant travaillé une partie de l'année	781	(1)	8(Q)	28	61

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

* *La population active occupée comprend toutes les personnes qui ont déclaré avoir exercé un emploi ou conduit une entreprise pendant au moins une semaine au cours de la période de 52 semaines qui a précédé l'enquête. Le total de la population active occupée comprend les personnes qui ont un nombre de semaines travaillées "non déclaré".*

** *Les personnes ayant travaillé toute l'année sont celles qui ont déclaré avoir travaillé quarante semaines ou plus au cours des douze mois précédant l'enquête. Les personnes ayant travaillé une partie de l'année sont celles qui ont travaillé moins de quarante semaines.*

Les personnes qui font partie de la population inactive n'ont pas travaillé ni cherché d'emploi au cours des douze mois précédant l'enquête; comme les personnes de 70 ans et plus étaient exclues de l'échantillon, on peut présumer que ce groupe se compose principalement de personnes qui ne se trouvent pas sur le marché du travail pour diverses raisons (éducation des enfants, handicaps physiques, maladie, absence de qualification professionnelle, etc.). Seulement 28 p. 100 des personnes de la population inactive ont un niveau de lecture suffisant, ce qui est deux fois moindre que la proportion des personnes qui travaillent. On peut se demander si une faible scolarisation liée à de maigres capacités de lecture n'entraînent pas une difficulté accrue de s'intégrer au marché du travail. Et, inversement, si une participation active à celui-ci n'instaure pas un contexte social qui favorise l'exercice de l'écrit par l'utilisation plus grande et diversifiée de documents de toutes sortes.

Les tableaux 12 et 13 permettent de préciser les capacités de lecture de la population active selon l'industrie et la profession, d'après les renseignements extraits de l'enquête sur la population active d'avril 1989. Compte tenu de la taille parfois restreinte de la population de certains secteurs, nous avons dû regrouper les niveaux de lecture 1 et 2 ainsi que certains secteurs d'industries. Les données canadiennes sont toutefois un peu plus précises[16].

16. Voir S. Jones *et autres*, *L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Ottawa, Statistique Canada, 1991, p. 44-45.

Tableau 12

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'industrie et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture		
		Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 677**	**19**	**25**	**57**
Toutes les industries*	3 868	13	23	63
Agriculture et autres industries primaires	137	34(Q)	33(Q)	32(Q)
Industries manufacturières	898	17	21	61
Bâtiment et transport	445	14(Q)	23(Q)	63
Commerce	657	9(Q)	33	58
Finances, assurances et services immobiliers	181	(1)	(1)	76
Services	1 294	13	20	68
Administration publique	256	(1)	23(Q)	70

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

* *Les renseignements sur l'industrie ont été tirés de l'enquête sur la population active du mois d'avril 1989, qui a servi à établir l'échantillon de l'ECLEUQ. Par conséquent, ces renseignements désignent l'emploi exercé par les personnes durant la semaine de référence de l'EPA. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas travaillé durant cette semaine, les renseignements désignent le plus récent emploi exercé au cours des cinq années précédentes (c'est-à-dire avant avril 1989).*

Les changements technologiques et l'ouverture des marchés commerciaux sont parmi les éléments qui militent en faveur d'une formation adéquate de la main d'oeuvre. La plupart des agents économiques s'entendent pour dire que le diplôme d'études secondaires fera partie des exigences minimales d'embauche des jeunes travailleurs et travailleuses[17]. Le tableau 12 nous indique que les travailleurs et travailleuses de tous les secteurs d'industrie ont des capacités de lecture plus grandes que la moyenne provinciale, à l'exception de ceux qui travaillent dans l'agriculture et les autres secteurs primaires où seulement 38 p. 100 des adultes ont des capacités de lecture suffisantes. Ces résultats corroborent d'autres études qui montrent que plus de la moitié des travailleurs et travailleuses de l'agriculture, de la forêt, de la chasse et de la pêche n'ont pas de diplôme d'études secondaires et que c'est dans les mines et l'agriculture que l'on trouve les plus fortes proportions des personnes de 45 ans et plus[18]. L'âge et la scolarisation étant deux caractéristiques qui influencent les aptitudes à la lecture, il est donc logique de voir de tels résultats.

17. Voir L. Dionne, *La scolarisation des travailleurs québécois, un examen des données du recensement de 1986*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1990.

18. *Ibid.*

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que le tiers des travailleurs et travailleuses du commerce ont des capacités de lecture de niveau 3, ce qui est plus élevé que partout ailleurs dans l'industrie. Ce niveau de lecture intermédiaire, efficace mais restreint, semble suffisant pour exercer un bon nombre d'emplois dans le commerce; mais qu'adviendra-t-il de ces travailleuses et travailleurs s'ils en viennent à perdre leur emploi? Quelles sont les exigences liées à l'écriture qui sont associées aux différents types d'emplois? Ici comme dans les autres secteurs d'industrie, une recherche plus qualitative s'impose.

Tableau 13

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la profession et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture		
		Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 721**	**19**	**25**	**57**
Toutes les professions*	3 888	13	23	63
Directeurs, administrateurs, sc. naturelles, génie et sc. sociales	582	(1)	9(Q)	87
Professions liées à l'enseignement et la santé	385	(1)	(1)	78
Employés de bureau	661	(1)	22	74
Professions liées à la vente et les services	990	14	30	55
Agriculture, autres professions du sect. primaire et bâtiment	269	28(Q)	33(Q)	39
Professions liées à la transformation, l'usinage et la fabrication de produits	605	22	27	51
Autres professions	357	20(Q)	29	51

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
** Les renseignements sur la profession ont été tirés de l'enquête sur la population active du mois d'avril 1989, qui a servi à établir l'échantillon de l'ECLEUQ. Par conséquent, ces renseignements désignent l'emploi exercé par les personnes durant la semaine de référence de l'EPA. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas travaillé durant cette semaine, les renseignements désignent le plus récent emploi exercé au cours des cinq années précédentes (c'est-à-dire avant avril 1989).*

Le tableau 13 répartit les travailleurs et les travailleuses selon leur profession. Les emplois de directeurs ou directrices et d'administrateurs ou administratrices concentrent la plus forte proportion de travailleurs et travailleuses dont les capacités de lecture sont suffisantes, alors que la proportion chute de moitié pour les professions du secteur primaire et du bâtiment. Les professions liées à la vente et aux services regroupent, comme le montraient le tableau 12, des travailleurs et travailleuses avec des compétences plus intermédiaires (niveau 3). Les données sur la scolarisation appuient encore ces faits[19].

19. *Ibid.*

Par ailleurs, l'enquête demandait aux répondants et aux répondantes d'indiquer la fréquence à laquelle ils pratiquaient certaines activités, soit tous les jours, une fois par semaine, une fois par mois, plusieurs fois par année ou jamais. Le tableau 14 illustre l'absence de pratique de quatre de ces activités.

Tableau 14

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans qui ne pratiquent jamais certaines activités, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

	Niveau d'aptitude à la lecture				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	**Québec**
Lire des journaux, des livres ou des revues	* 22(Q)	(1)	(1)	(1)	**3**
Aller à des spectacles, au cinéma ou à des événements sportifs	71	50	27	13	**24**
Écrire une lettre ou un document de plus d'une page	58	66	50	24	**38**
Fréquenter une bibliothèque publique	94	85	78	59	**69**

Source : enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque : ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.
** Le tableau se lit de la façon suivante : 22 p. 100 des personnes du niveau 1 ne lisent jamais de journaux, de livres ou de revues.*

Selon plusieurs sondages, on estime au Québec le pourcentage de non-lecteurs et de non-lectrices absolus (ceux qui disent ne jamais lire) de journaux à 9 p. 100; les non-lecteurs et les non-lectrices avoués de livres et de revues sont plus nombreux, le pourcentage variant entre 13 p. 100 et 42 p. 100[20]. Selon l'enquête de Statistique Canada, on trouve seulement 3 p. 100 de non-lecteurs et de non-lectrices absolus chez les adultes québécois; c'est nettement en dessous des résultats antérieurs, cumulés ou pas, des différentes pratiques de lecture. La formulation de la question a peut-être déformé les résultats. D'abord, celle-ci rassemblait les trois pratiques de lecture (journaux, livres et revues), ce qui ne permet pas de distinguer les publics différents de lecteurs et de lectrices; puis elle était posée de manière différente des autres sondages, puisque l'expression «plusieurs fois par année» semble remplacer le «rarement» des autres enquêtes.

20. Voir J.-P. Hautecoeur, *Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, 1988, p. 57-63.

Quoi qu'il en soit, 22 p. 100 des personnes du niveau 1 ont déclaré ne jamais lire de journaux, de livres ou de revues; en ce qui a trait aux autres niveaux, les proportions sont trop faibles pour être divulguées. Que l'on soit analphabète ou pas, on avoue difficilement ne jamais lire, surtout les journaux, documents écrits les plus quotidiens et les plus disponibles. Selon les données recensées par Jean-Paul Hautecoeur, être un non-lecteur ou une non-lectrice de journaux s'avoue plus facilement si l'on est faiblement scolarisé; 22 p. 100 des personnes qui ont moins de neuf ans de scolarité disaient ne jamais lire de journaux[21].

Les trois autres activités citées dans le tableau 24 sont moins socialement sanctionnées que ne l'est la lecture. Les données révèlent que les personnes qui ont des capacités de lecture limitées sont plus nombreuses à ne pas aller à la bibliothèque, à ne pas aller voir des spectacles ou à ne pas écrire des documents de plus d'une page. Cette dernière pratique est davantage réservée aux personnes qui possèdent un niveau de lecture suffisant, puisque la moitié ou plus des personnes qui ont des capacités de lecture inférieures à ce niveau n'écrivent jamais de lettre ou de document de plus d'une page.

3.2 Les capacités de calcul

Les capacités de calcul mesurées par l'enquête devaient s'exercer dans un contexte quotidien; les tâches s'inspirent de documents existants et nécessitent presque toujours une lecture. Il n'est donc pas étonnant de constater une étroite corrélation entre les capacités de calcul et celles de lecture, comme en fait foi le tableau 15. Par contre, on ne peut pas établir pour autant que l'apprentissage d'une capacité assure l'acquisition de l'autre, compte tenu de la façon dont l'enquête a été menée. Nous présentons quelques résultats concernant les capacités de calcul des adultes québécois selon certaines caractéristiques; il importe de les analyser avec discernement.

21. *Ibid*, p. 57.

Tableau 15

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

Niveau d'aptitude au calcul	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Québec	**4 677**	**5**	**13**	**25**	**57**
Niveau 1	878	15	48	30	7(Q)
Niveau 2	1 226	(1)	15	45	40
Niveau 3	2 473	--	(1)	14	85

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada ni les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal. Celles-ci sont toutefois comprises dans le total.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

On remarque que 63 p. 100 des personnes dont les capacités de lecture sont très limitées (niveaux 1 et 2) peuvent seulement repérer des chiffres dans un texte (niveau 1 de calcul). Auraient-elles été capables d'effectuer des opérations si les données du problème leur avaient été exposées oralement? À l'opposé, on peut constater que 85 p. 100 des personnes qui sont capables d'effectuer les bonnes opérations mathématiques et de résoudre des problèmes quotidiens de calcul lisent bien (niveau 4).

Tableau 16

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude au calcul, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Québec	**4 577**	**19**	**27**	**54**
16-24 ans	860	17	34	48
25-34 ans	1 211	11	24	64
35-44 ans	1 023	10(Q)	22	67
45-54 ans	698	28	25	47
55-69 ans	785	37	30	33

Source : enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque : ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada ni les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Les capacités de calcul diminuent avec l'âge. Il est quand même curieux de constater que 17 p. 100 des jeunes de 16 à 24 ans ont des capacités très limitées de calcul et que moins de la moitié d'entre eux se débrouillent efficacement dans ce domaine (niveau 3). Il est difficile d'expliquer cette donnée : est-ce que les documents utilisés étaient peu familiers pour les jeunes? Les connaissances de calcul que l'on enseigne à l'école sont-elles moins utiles maintenant qu'avant? Est-ce qu'une participation prolongée à diverses activités sociales et économiques améliore les apprentissages scolaires? Il faudrait éventuellement se pencher sur cette question, d'autant plus qu'elle semble particulière au Québec (voir le chapitre 5).

Graphique 4

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le sexe et le niveau d'aptitude au calcul, Québec

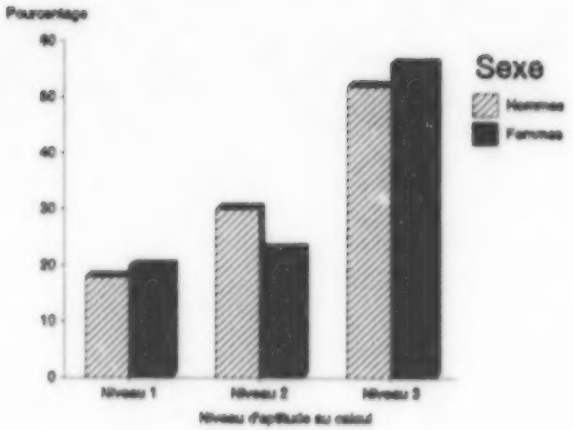

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.

Les capacités de calcul des hommes et des femmes diffèrent peu, bien que les femmes soient proportionnellement plus nombreuses (56 p. 100) que les hommes (52 p. 100) à pouvoir se débrouiller efficacement avec les opérations de calcul. Si l'on observe les capacités de calcul selon l'âge et le sexe (graphique 5), on fait à peu près les mêmes constatations que pour les capacités de lecture: les femmes de 16 à 24 ans réussissent mieux en calcul que les hommes du même âge, alors que celles qui sont plus âgées éprouvent davantage de difficultés. Cependant, on remarque que les femmes et les hommes âgés de 55 à 69 ans ont des capacités de calcul similaires, alors que dans le cas des aptitudes à la lecture, les capacités de lecture suffisantes sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes (voir le graphique 2).

Graphique 5

Capacités de calcul suffisantes (niveau 3): proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'âge et le sexe, Québec

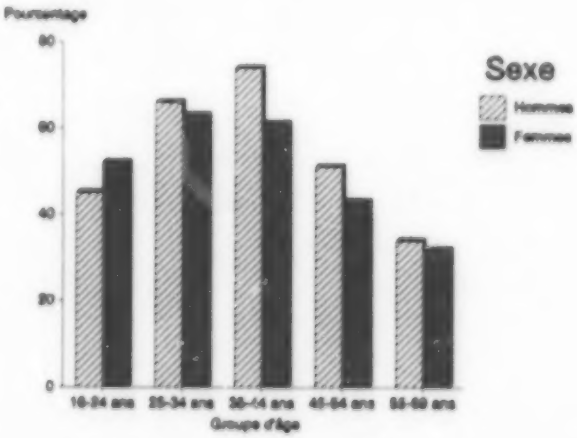

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.

Tableau 17

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le niveau d'aptitude au calcul, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Québec*	**4 577**	**19**	**27**	**54**
Aucune instruction ou études primaires	628	52	31	17
Études secondaires partielles	1 157	23	34	43
Diplôme d'études secondaires	1 296	12	29	59
Collège et cégep	673	10(Q)	20	70
Université	780	(1)	16	79

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada ni les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal.*

* *Le total comprend les personnes qui ont une scolarité "non déclarée".*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Le tableau 17 permet de constater une étroite relation entre la scolarité et les capacités de calcul. Par contre, cette corrélation n'est pas aussi marquée que dans le cas de la lecture: si plus de huit personnes sur dix ayant fréquenté le cégep ou l'université ont des capacités de lecture suffisantes (voir le tableau 5), les résultats sont plus faibles en ce qui concerne les capacités de calcul. En effet, 20 p. 100 de ceux et celles qui fréquentent le cégep peuvent tout au plus faire des additions et des soustractions (niveau 2), et c'est le cas de 16 p. 100 des personnes qui ont fait des études universitaires. Si la lecture semble donc un préalable indispensable pour franchir les étapes du cheminement scolaire, les compétences en calcul paraissent l'être un peu moins.

Tableau 18

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le lieu de naissance et le niveau d'aptitude au calcul, Québec

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Québec	**4 577**	**19**	**27**	**54**
Nées au Canada	4 171	19	26	55
Nées à l'extérieur du Canada	406	24(Q)	33	43

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada ni les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Les personnes nées à l'extérieur du Canada possèdent des compétences de calcul plus faibles que celles qui y sont nées. Par contre, l'écart est moins grand qu'il ne l'est pour les capacités de lecture; en effet, un écart de douze points sépare les deux populations qui sont au niveau 3 de calcul, alors que cet écart est de 21 points dans le niveau 4 de lecture (voir le tableau 7). Cela confirme l'hypothèse que les capacités de lecture, dans le cas des allophones, sont liées à la connaissance objective du français ou de l'anglais plutôt qu'à l'alphabétisation dans leur langue maternelle, puisque lorsqu'il s'agit de mesurer les compétences mathématiques, les résultats des personnes nées à l'extérieur du Canada se rapprochent davantage de ceux des personnes nées au Canada.

3.3 La perception des capacités

L'un des objectifs de l'enquête était de donner un aperçu des perceptions des adultes concernant leurs capacités de lecture et d'écriture, afin de les mettre en relation avec les résultats mesurés par l'enquête. Trois questions ont été posées aux répondants et répondantes: on leur a demandé d'évaluer, sur une échelle de 1 à 5, leurs capacités de lecture et d'écriture. Ils devaient déclarer leur degré de satisfaction à cet égard, puis indiquer s'ils pensaient que leurs capacités de lecture ou d'écriture étaient suffisantes pour leur emploi actuel ou futur et pour leur vie de tous les jours. Généralement les deux compétences - lecture et écriture- ont été confondues; il n'est pas possible d'en faire une analyse distincte.

Les résultats obtenus dénotent dans l'ensemble une très grande satisfaction des adultes à l'égard de leurs compétences et peu de remise en question en ce qui a trait à leur situation actuelle. Le graphique 6 illustre le degré de satisfaction des adultes québécois selon leur niveau de lecture. Au total, 91 p. 100 des adultes québécois sont satisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture; ce taux varie de 72 p. 100 à 95 p. 100. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les hommes manifestent généralement plus d'insatisfaction (12 p. 100) que les femmes (7 p. 100).

Graphique 6

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon leur degré de satisfaction à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture et leur niveau d'aptitude à la lecture, Québec

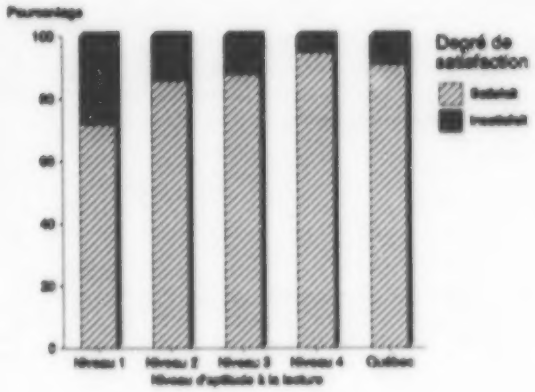

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Il est étonnant de constater un si fort pourcentage de satisfaction chez les personnes dont le niveau de lecture est très limité. La gêne d'avouer ses problèmes peut être un facteur qui gonfle artificiellement le taux des «satisfaits». On peut également penser que la satisfaction dépend aussi du contexte de lecture dans lequel les personnes évoluent; si elles participent peu au marché du travail, si elles sont peu sollicitées pour participer à diverses activités politiques, culturelles, économiques, leur besoin d'utiliser l'écrit s'en trouve diminué d'autant. La question à se poser concerne peut-être moins l'importance de la lecture en tant que telle, que la place et la fonction de l'écrit chez les personnes de certaines couches sociales qui, dans les faits, sont très peu sollicitées par ce médium et se débrouillent comme elles peuvent avec les besoins quotidiens. Ainsi la très grande majorité des adultes, quel que soit leur niveau de lecture, déclarent que leurs capacités de lecture suffisent dans leur vie de tous les jours.

Graphique 7

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la perception du degré de suffisance des capacités de lecture utilisées quotidiennement, Québec

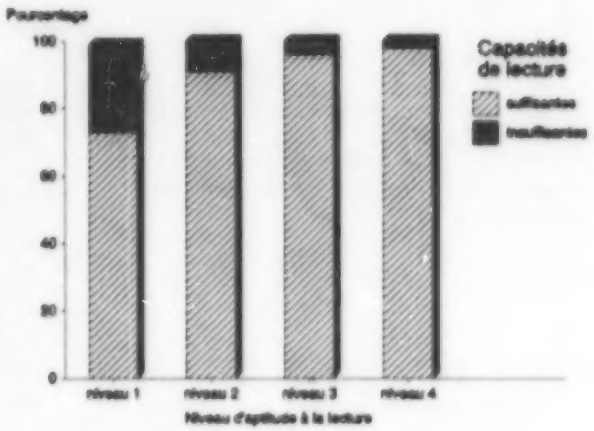

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.

Lorsque l'on pose la question concernant la limitation des possibilités d'emploi à la population active, plus de la moitié des personnes du niveau 1 admettent que leurs capacités de lecture ou d'écriture limitent les possibilités d'emploi; autrement, les personnes trouvent en général que leurs capacités ne les limitent pas, dans une proportion qui varie de 90 p. 100 à 98 p. 100.

Tableau 19

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture en français ou en anglais et le niveau d'aptitude à la lecture, Québec

Niveau d'aptitude à la lecture	Population (en milliers)	Auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture			
		1 et 2 (pauvre et faible)	3	4	5 (excellent)
Québec	**4 666***	**7**	**27**	**43**	**23**
Niveau 1	227	42	23(Q)	28(Q)	(1)
Niveau 2	604	16(Q)	42	28	14(Q)
Niveau 3	1 167	6(Q)	41	37	16
Niveau 4	2 667	(1)	19	50	29

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

* *Le total comprend les personnes dont l'auto-évaluation est "non déclarée".*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Le tableau 19 indique l'auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture; les personnes sont relativement plus réalistes lorsqu'il s'agit d'évaluer leurs capacités, mais la tendance à la satisfaction demeure. Ainsi, bien que 42 p. 100 des personnes classées dans le niveau 1 de lecture évaluent leurs capacités comme étant «pauvres ou faibles», 23 p. 100 les considèrent comme étant «moyennes» et 28 p. 100 comme étant même «bonnes[22]»! Les personnes de niveau 4 sont sûrement plus exigeantes par rapport à leurs capacités de lecture et d'écriture, puisque 19 p. 100 d'entre elles les jugent «moyennes» et seulement 29 p. 100, «excellentes».

22. La variabilité d'échantillonnage relative à ces deux dernières estimations est élevée.

4.1 Les personnes qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture

Les données recueillies par l'enquête permettent de connaître les personnes qui admettent des difficultés de lecture ou d'écriture, selon qu'elles jugent leurs capacités de lecture ou d'écriture insuffisantes pour le marché du travail ou pour leur vie quotidienne; cette perception ne correspond pas nécessairement à l'évaluation de leur niveau d'aptitude à la lecture. Plusieurs questions se référaient aux capacités de lecture, d'autres aux capacités d'écriture. Il suffisait qu'une personne réponde par l'affirmative à l'une de ces questions pour faire partie de ce groupe. Aucune question ne portait sur les capacités de calcul. On a ensuite questionné les personnes sur la pertinence, actuelle ou éventuelle, de suivre une formation et les conditions de celle-ci. Les graphiques qui suivent brossent un portrait de cette population.

Graphique 8

Personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, Québec

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Au Québec, environ 641 000 adultes admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture dans leur vie quotidienne ou pour les besoins du marché du travail; ce nombre représente 14 p. 100 de l'ensemble de la population québécoise âgée de 16 à 69 ans.

Graphique 9

Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon le sexe, Québec

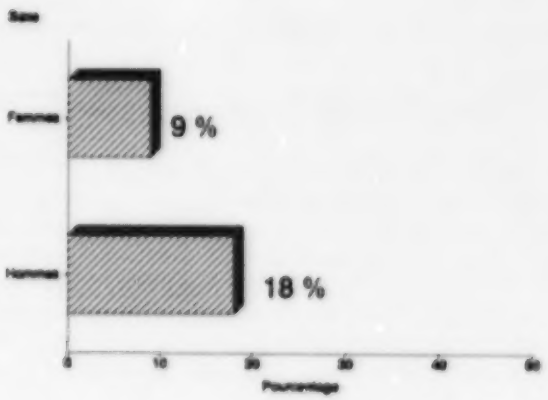

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Les hommes (416 000) sont deux fois plus nombreux que les femmes (225 000) à admettre des difficultés sur le plan de l'écrit, bien que l'on ne remarque pas de différence importante dans la mesure des aptitudes à la lecture (voir le graphique 1). On a vu aussi que 12 p. 100 des hommes étaient insatisfaits de leurs capacités, comparativement à 7 p. 100 des femmes. À quoi peut-on attribuer cette différence de perception des compétences entre les deux sexes? Les hommes sont-ils plus exigeants que les femmes à cet égard? Les exigences sociales par rapport à l'écrit sont-elles plus fortes pour les hommes, ce qui les amène à vouloir davantage se perfectionner? Les femmes utilisent-elles mieux leurs compétences dans les tâches qu'elles doivent accomplir? Est-ce qu'elles se font davantage confiance? Ces questions demeurent actuellement sans réponse et pourraient faire l'objet de recherches ultérieures, surtout si l'on tient compte du fait que cette situation semble particulière au Québec (voir le chapitre 5).

Graphique 10

Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon leur niveau d'aptitude à la lecture, Québec

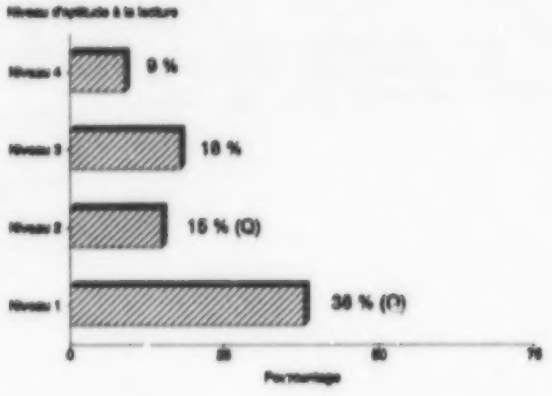

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Les compétences réelles en lecture n'ont pas de rapport direct avec le fait que l'on admette des difficultés sur le plan de l'écrit: bien que la proportion soit plus forte chez les personnes classées au niveau 1, les personnes qui admettent des difficultés de lecture ou d'écriture se retrouvent dans tous les niveaux d'aptitude. Il demeure que les exigences en ce qui a trait à la lecture peuvent varier selon les compétences réelles, et que «plus on en sait, plus on considère que c'est insuffisant, et plus on veut en savoir». C'est peut-être la raison qui explique que même des personnes de niveau 4 admettent des difficultés de lecture. Inversement, il est difficile, pour des personnes dont les compétences en lecture sont très limitées, d'admettre des difficultés: on peut éprouver de la gêne, de la culpabilité devant son niveau de lecture. Il est possible aussi de ne pas considérer comme problématique une situation à laquelle on s'est habitué depuis longtemps, parce que l'on s'est trouvé des moyens de contourner les difficultés de lecture ou d'écriture.

Graphique 11

Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon l'âge, Québec

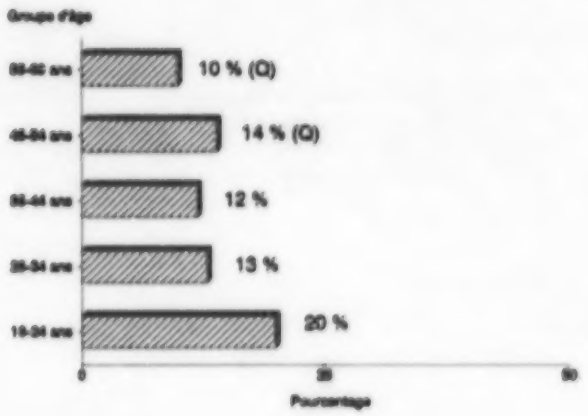

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Les jeunes de 16 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreux à admettre des difficultés sur le plan de l'écrit; 87 p. 100 de ce groupe d'âge sont quand même classés dans les niveaux 3 et 4. Si l'on considère l'ensemble des personnes qui admettent des difficultés, la moitié d'entre elles sont âgées de moins de 35 ans. Pourtant, si l'on tient compte de la mesure des résultats, les personnes de moins de 35 ans ont des capacités de lecture plus élevées. On peut supposer que les personnes plus âgées ont trouvé des moyens de s'organiser sans maîtriser efficacement la lecture, à une époque où ces capacités étaient jugées moins importantes. Aujourd'hui, les générations plus jeunes doivent satisfaire aux exigences de plus en plus grandes du marché du travail. C'est peut-être ce qui explique qu'un ou une jeune sur cinq admet des difficultés de lecture ou d'écriture, bien qu'ils soient relativement peu nombreux à avoir des capacités de lecture très limitées.

En ce qui a trait à la population active, la perception à l'égard de l'écrit varie selon que les personnes ont travaillé ou non dans l'année qui a précédé l'enquête; 15 p. 100 de la population active qui ont travaillé au moins une semaine durant l'année admettent des difficultés de lecture ou d'écriture, comparativement à 38 p. 100 des personnes qui ont chômé au moins une semaine dans la dernière année. On a vu précédemment que les capacités de lecture sont plus faibles dans ce groupe (voir le tableau 10).

La variabilité d'échantillonnage est trop grande pour connaître la perception des personnes considérées comme inactives. Cette population a des capacités de lecture plus faibles que la population active. Le fait d'être à l'extérieur du marché de l'emploi suscite-t-il une plus grande prise en considération de ses difficultés afin de pouvoir un jour le réintégrer? Ou encore, est-ce que le fait d'être éloigné du marché du travail installe un contexte de lecture moins exigeant, ce qui entraîne moins de motivation pour améliorer ses capacités?

On a demandé à la population active qui admet des difficultés de lecture ou d'écriture de déterminer l'utilité de quelques types de formation, certains étant liés au travail, d'autres à la poursuite des études et d'autres ayant pour objectif un meilleur fonctionnement dans la vie quotidienne. On constate peu de préférence pour un programme en particulier. Il est possible que les répondants et répondantes aient peu d'idées précises quant aux buts d'un programme éventuel de formation et qu'ils veuillent améliorer leurs capacités de lecture ou d'écriture dans tous les domaines.

On demandait à ceux et celles qui disaient éprouver des difficultés de lecture ou d'écriture de dire leur intérêt pour des cours de formation afin d'améliorer leurs capacités.

Graphique 12

Participation actuelle ou éventuelle à un programme de formation, personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, Québec

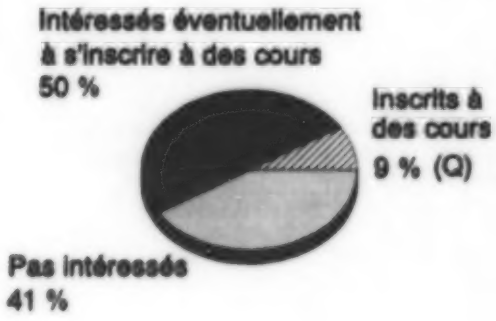

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Si environ la moitié des personnes sont intéressées éventuellement à suivre des cours, très peu sont inscrites déjà dans une activité de formation, soit 9 p. 100[1]; ces deux groupes représentent un bassin de 335 000 personnes. Il ne faut pas oublier que la perception qu'ont les personnes des «cours de formation» peut être de nature très diversifiée, puisque les personnes qui admettent des difficultés de lecture ou d'écriture se retrouvent à tous les niveaux d'aptitude à la lecture. Il faudrait connaître l'âge, le sexe et le niveau d'aptitude des personnes que des cours de formation intéressent, mais cela s'avère impossible actuellement en raison d'une trop grande variabilité d'échantillonnage.

Il reste que 41 p. 100 des personnes ne sont pas intéressées à suivre des cours. Les deux raisons les plus fréquemment invoquées par les personnes sont les suivantes: «il est trop tard, je suis trop vieux» et «je n'en ai pas besoin, j'en sais assez». Pourtant, la moitié des personnes qui ont des difficultés de lecture ou d'écriture ont moins de 35 ans.

---

1. La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

4.2 Les personnes classées dans les niveaux 1 et 2 de lecture

Il est intéressant de distinguer les caractéristiques propres aux personnes dont les capacités de lecture sont très limitées (les niveaux 1 et 2). Ces renseignements permettent de mieux connaître ceux et celles pouvant participer à des activités d'alphabétisation, bien qu'il ne soit pas exclu que des personnes du niveau 3 puissent elles aussi bénéficier de ce type de cours. Au Québec, dans les niveaux 1 et 2, on compte 862 000 personnes âgées de 16 à 29 ans. Le portrait descriptif qui suit porte essentiellement sur celles qui ont été évaluées aux fins de l'enquête, c'est-à-dire 838 000 personnes[2]: nous les désignerons, dans les graphiques, comme les personnes ayant des capacités de lecture limitées.

Graphique 13

Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon l'âge, Québec

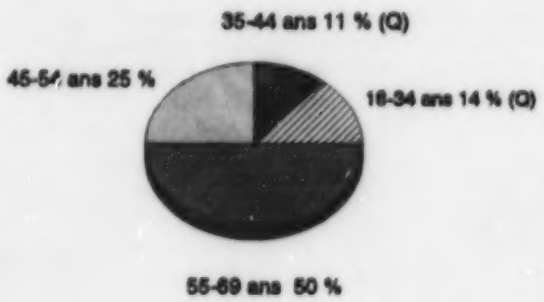

Source : enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Les trois quarts des personnes qui ont des capacités de lecture limitées sont âgées de 45 ans et plus. On note par ailleurs que 14 p. 100 des personnes ont moins de 35 ans, ce qui est non négligeable du fait que la majorité ont dû fréquenter l'école jusqu'à 16 ans. Pour ce qui est du rapport entre les sexes, l'on observe qu'il y a autant de femmes que d'hommes qui ont des compétences limitées en lecture.

2. Si l'on tient compte de la pondération, 44 000 personnes n'ont pu être évaluées par l'enquête en raison de connaissances trop limitées du français ou de l'anglais pour répondre aux questions et exécuter les tâches.

Graphique 14

Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon la scolarité, Québec

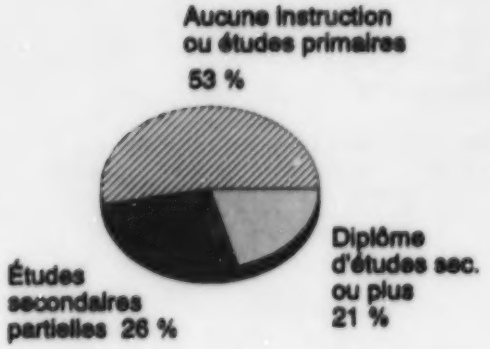

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Étant donné que 75 p. 100 des personnes qui ont des capacités de lecture limitées sont âgées de 45 ans et plus, il n'est pas étonnant de constater que plus de la moitié des personnes de niveaux 1 et 2 n'ont aucune scolarité ou seulement des études primaires. Cependant, le fait que 21 p. 100 des personnes aient obtenu un diplôme d'études secondaires ou fait des études plus poussées étonne; comment peut-on, en effet, traverser autant d'étapes du cheminement scolaire sans avoir des compétences de base en lecture? Cette population jeune, scolarisée et pourtant faible en lecture, devrait faire l'objet de recherches particulières, afin d'encourager la lecture dès le plus jeune âge, à l'école et ailleurs, et de prévenir les échecs scolaires en accordant un soutien accru aux parents et à l'éducation familiale dans son ensemble.

Graphique 15

Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon la langue maternelle, Québec

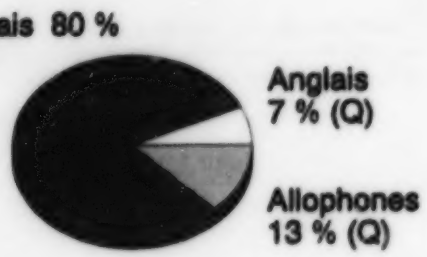

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Le portrait obtenu selon la langue maternelle correspond globalement à la distribution de la population québécoise, étant donné qu'aucun groupe n'est trop représenté.

Graphique 16

Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon le revenu individuel, Québec

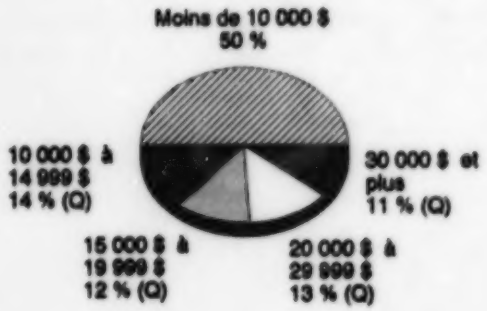

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

La moitié des personnes de niveaux 1 et 2 ont un revenu individuel de moins de 10 000 $ et seulement 11 p. 100 des personnes ont un revenu de 30 000 $ et plus. Cet état de pauvreté peut s'expliquer en partie par le fait que 46 p. 100 des personnes de niveaux 1 et 2 n'ont ni cherché un emploi ni travaillé durant l'année qui a précédé l'enquête.

Graphique 17

Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon le niveau d'aptitude au calcul, Québec

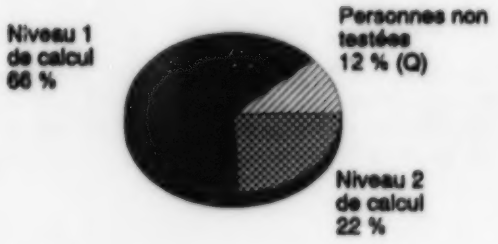

** Niveau 3 de calcul : (1)

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Près de 66 p. 100 des personnes qui ont des capacités limitées de lecture peuvent seulement reconnaître des chiffres (niveau 1 de calcul); les autres se sont classées dans le niveau 2. Ces proportions tiennent compte du fait que 12 p. 100 de la population de niveaux 1 et 2 n'ont pas été testés en raison de leurs capacités de lecture trop limitées. Il importe encore une fois de nuancer les résultats obtenus en raison de l'interaction étroite de la lecture et du calcul dans les tâches de l'enquête. Quels auraient été les résultats si les tâches de calcul avaient été exposées oralement?

Graphique 18

Répartition des personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées, selon l'auto-évaluation de leurs capacités de lecture et d'écriture, Québec

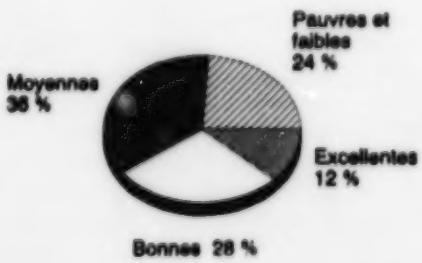

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.

Il est étonnant de constater que 40 p. 100 des personnes qui ont des capacités de lecture limitées jugent que celles-ci sont «bonnes» ou «excellentes». Est-ce par gêne ou par honte d'affirmer la réalité ou cela reflète-t-il réellement leur perception? Quoi qu'il en soit, 87 p. 100 des personnes jugent leurs capacités suffisantes pour leur vie quotidienne et 81 p. 100 sont satisfaites de ces capacités, bien que 32 p. 100 le soient «un peu» seulement.

Graphique 19

Les personnes âgées de 16 à 69 ans ayant des capacités de lecture limitées et qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon le sexe, Québec

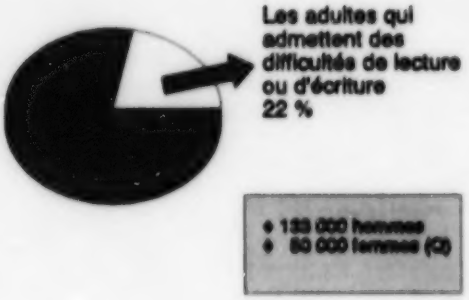

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Tenant compte du degré élevé de satisfaction, il n'est pas étonnant de constater que seulement 22 p. 100 des personnes de niveaux 1 et 2 admettent certains problèmes de lecture ou d'écriture dans leur vie quotidienne ou pour les besoins du travail, ce qui représente 183 000 personnes. On avait vu précédemment que les hommes sont plus nombreux que les femmes à admettre des difficultés, quel que soit leur niveau d'aptitude à la lecture. Cet écart de perception s'accentue dans les niveaux 1 et 2 de lecture; trois quarts des personnes qui admettent des difficultés de lecture ou d'écriture sont des hommes.

Les personnes de niveaux 1 et 2 qui admettent des difficultés de lecture ou d'écriture constituent le bassin de la population la plus capable de participer un jour à des activités d'alphabétisation. Si l'on tient compte des données concernant la participation actuelle ou éventuelle à un cours (voir le graphique 12), on peut supposer qu'environ 60 p. 100 des personnes assistent ou voudraient assister à des cours, soit environ 110 000 personnes. Cette estimation est élevée par rapport au nombre actuel de personnes inscrites à des activités d'alphabétisation[3]; la comparaison reste toutefois boiteuse puisque l'on ne connaît pas encore les niveaux d'aptitude à la lecture des personnes qui suivent des cours (sont-elles toutes de niveaux 1 et 2?). Avant tout, le bassin, qu'il soit de 110 000 ou de 183 000 personnes, demeure relativement faible par rapport au nombre initial de 838 000 adultes québécois qui ont des capacités de lecture limitées. Il reste à comprendre cette différence entre la perception des adultes à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture et les capacités réelles.

---

3. En 1990-1991, près de 30 000 personnes s'étaient inscrites à des activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires. Voir S. Roy, *Population inscrite à des activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires, statistiques pour 1990-1991*, Québec, ministère de l'Éducation, à paraître.

La publication des résultats de l'enquête à l'échelle canadienne permet certaines comparaisons avec les données québécoises. Toutefois, nous avons plutôt tenu à comparer les résultats du Québec avec ceux de l'Ontario, puisque cette province, la plus peuplée du Canada, a une situation géographique, économique et sociale relativement comparable à celle du Québec. Les données concernant l'Ontario ont été extraites du fichier statistique de l'enquête.

5.1 Le Canada

Tableau 20

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada et provinces

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Canada	**18 024**	**7**	**9**	**22**	**62**
Terre-Neuve	384	7	17	36	39
Île-du-Prince-Édouard	85	(!)	(!)	(!)	(!)
Nouvelle-Écosse	594	5(Q)	10	28	57
Nouveau-Brunswick	483	6	12	26	56
Québec	4 721	6	13	25	57
Ontario	6 689	9	9	21	62
Manitoba	703	5(Q)	7(Q)	23	65
Saskatchewan	632	3(Q)	5(Q)	19	72
Alberta	1 649	5(Q)	7(Q)	17	71
Colombie-Britannique	2 084	5	7	19	69

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada sont comprises dans le niveau 1.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(!) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Les tableaux 20 et 21 présentent les niveaux d'aptitude de lecture et de calcul des adultes canadiens, selon la province où ils et elles résident (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard). Les capacités de lecture s'élèvent généralement de l'est à l'ouest du pays. Les résultats du Québec se situent en deçà de la moyenne canadienne et sont similaires aux résultats des provinces Atlantiques, à l'exception de Terre-Neuve. Cette province présente les niveaux d'aptitude à la lecture les plus bas au Canada; seulement 39 p. 100 des adultes de cette province ont des capacités de lecture suffisantes. À l'opposé, c'est en Saskatchewan que l'on trouve la plus forte proportion des adultes dont les capacités de lecture sont suffisantes, soit 72 p. 100.

Ces résultats provinciaux démontrent un écart assez grand entre les capacités de lecture des adultes, même si elles ou ils habitent tous le même pays industrialisé. La proportion des personnes qui ont des capacités limitées de lecture (niveaux 1 et 2) varie en effet de 8 p. 100[1] en Saskatchewan à 24 p. 100 à Terre-Neuve, et la moyenne canadienne est de 16 p. 100 (la proportion pour le Québec est de 19 p. 100).

Il peut sembler étonnant de trouver 9 p. 100 des adultes ontariens, soit le pourcentage le plus haut au Canada qui ont des capacités de lecture de niveau 1. Cela peut s'expliquer par le fait que le niveau 1 comprend les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance de l'anglais ou du français, et que c'est en Ontario que celles-ci sont majoritairement concentrées (239 000 personnes). Lorsque l'on ne tient plus compte de ce groupe, la proportion des adultes ontariens de niveau 1 descend à 6 p. 100.

Tableau 21

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le niveau d'aptitude au calcul, Canada et provinces

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Canada	**17 206**	**14**	**25**	**62**
Terre-Neuve	369	29	26	45
Île-du-Prince-Édouard	79	(1)	(1)	(1)
Nouvelle-Écosse	581	21	23	56
Nouveau-Brunswick	468	22	24	54
Québec	4 577	19	27	54
Ontario	6 228	11	25	64
Manitoba	678	13(Q)	26	61
Saskatchewan	620	9(Q)	25	66
Alberta	1 589	8(Q)	20	72
Colombie-Britannique	2 015	9	22	69

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada ni les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal.*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Étant donné la corrélation manifeste entre les capacités de lecture et celles de calcul, on ne s'étonnera pas de la répartition des niveaux d'aptitude au calcul selon les provinces canadiennes. Terre-Neuve vient au dernier rang alors que c'est en Alberta que les capacités de calcul sont les plus élevées. Le Québec se situe en bas de la moyenne nationale: si l'on regarde la proportion d'adultes dont les capacités de calcul sont suffisantes (niveau 3), un écart de huit points sépare le Québec et le Canada (au détriment du premier), alors que l'écart est de cinq points pour les capacités de lecture suffisantes (niveau 4).

1. La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

On observe encore beaucoup de variations entre les provinces: la proportion des personnes qui réussissent tout au plus à reconnaître des chiffres sans pouvoir faire d'opérations mathématiques (niveau 1) varie de 8 p. 100 (Alberta) à 29 p. 100 (Terre-Neuve), soit du simple au triple. La situation particulière de Terre-Neuve rendrait intéressante l'étude plus approfondie de l'histoire de cette province et de son évolution économique et éducationnelle.

5.2 L'Ontario

Dans les deux tableaux qui précèdent, les capacités des adultes ontariens sont généralement plus élevées que celles des adultes québécois et se rapprochent de la moyenne nationale (à l'exception du niveau 1, mais l'on a vu les raisons de cet écart précédemment).

Voyons maintenant quelques comparaisons, plus particulières, entre les deux provinces. On devra se référer au chapitre 3 pour consulter les tableaux concernant les données québécoises.

Tableau 22

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Ontario	**6 483**	**6**	**8**	**21**	**65**
16-24 ans	1 284	(!)	(!)	21	73
25-34 ans	1 639	(!)	5(Q)	16	77
35-44 ans	1 400	(!)	6(Q)	16	75
45-54 ans	957	8(Q)	13(Q)	29	51
55-69 ans	1 182	16	17	30	38

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(!) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

La répartition des niveaux d'aptitude à la lecture des adultes ontariens selon l'âge ressemble à celle du Québec. Ainsi, tout comme au Québec, les adultes de 25 à 34 ans possèdent les meilleures capacités de lecture, alors que celles-ci sont nettement moins élevées chez les adultes âgés de 45 ans et plus. Par ailleurs, la moitié des adultes québécois âgés de 55 à 69 ans ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2), ce qui est le cas seulement du tiers des adultes ontariens du même âge (voir le tableau 4 pour le Québec).

Les résultats selon le sexe révèlent qu'il n'y a pas de différence notable entre les capacités de lecture et de calcul des hommes et celles des femmes, situation observée déjà au Québec ainsi qu'à l'échelle du Canada; nous n'avons donc pas jugé opportun d'en faire un tableau particulier.

Tableau 23

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Ontario*	**6 463**	**6**	**8**	**21**	**65**
Aucune instruction ou études primaires	554	33	30	24	13(Q)
Études secondaires partielles	1 718	5(Q)	9	34	52
Diplôme d'études secondaires	1 740	(1)	9	22	67
Collège et cégep	991	(1)	(1)	17	80
Université	1 321	(1)	(1)	7(Q)	90

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

* *Le total comprend les personnes qui ont une scolarité "non déclarée".*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

En comparant les capacités de lecture selon la scolarité, on remarque en Ontario une démarcation plus nette de la proportion d'adultes dont les capacités de lecture sont suffisantes, entre ceux et celles qui ont seulement des études primaires et ceux et celles qui ont fait des études secondaires partielles; la démarcation est moins marquée au Québec (voir le tableau 5). Les adultes ontariens qui ont cette scolarité sont proportionnellement plus nombreux (52 p. 100) à avoir des capacités de lecture suffisantes que les adultes québécois qui possèdent la même scolarité (44 p. 100); mais encore 5 p. 100[2] d'entre eux savent à peine lire (niveau 1).

Tableau 24

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la langue maternelle et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Ontario*	**6 463**	**6**	**8**	**21**	**65**
Anglais**	4 732	2(Q)	6	21	71
Français	395	(1)	(1)	24(Q)	63
Autres	1 356	20	15	23	42

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

* *Le total comprend les personnes qui ont une langue maternelle "non déclarée".*
** *Les réponses multiples sont incluses dans chacune des catégories déclarées.*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Le nombre d'adultes franco-ontariens se compare à celui de la communauté anglophone du Québec; ces deux minorités linguistiques présentent toutefois des situations très différentes à l'égard des capacités de lecture. Si la minorité anglophone du Québec obtient de meilleurs résultats que les francophones québécois (voir le tableau 6), les Franco-ontariens réussissent moins bien que les anglophones ontariens. Cette situation s'explique en partie par le fait que les anglophones québécois ont, dans leur langue, accès à un système d'éducation, des services publics, une variété d'activités culturelles, sportives ainsi qu'à plusieurs sources écrites (journaux, livres, revues), ce qui n'est pas toujours le cas des minorités francophones des autres provinces. Une étude faisait d'ailleurs état d'un niveau de scolarité généralement plus bas chez les francophones du Canada[3].

2. La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

3. Voir A. Boucher, *En toutes lettres et en français, l'analphabétisme et l'alphabétisation chez les francophones au Canada*, Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes, 1989.

On note, de plus, que près de 13 p. 100 des adultes québécois ont passé les tests de l'enquête en anglais, alors que seulement 2 p. 100[4] des adultes ontariens ont choisi le français comme langue d'entrevue: comment le choix a-t-il été effectué? Ces chiffres démontrent que les Franco-ontariens exécutent plus facilement des tâches en anglais que dans leur langue maternelle. Ces faits illustrent une fois de plus que l'alphabétisme est un phénomène culturel et social lié de près aux conditions de vie des personnes et à leur milieu.

Il est curieux de noter que 63 p. 100 des adultes franco-ontariens ont des capacités de lecture suffisantes, ce qui est quand même plus élevé que la proportion des francophones québécois (57 p. 100). Il semble que le contexte des dernières années en Ontario a pu favoriser une amélioration des capacités de lecture, même chez la minorité franco-ontarienne.

Quant aux allophones, leur situation est comparable dans les deux provinces, c'est-à-dire que leurs capacités de lecture en français ou en anglais sont beaucoup plus faibles que celles des autres groupes linguistiques.

Tableau 25

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le lieu de naissance et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude à la lecture			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Ontario	**6 463**	**6**	**8**	**21**	**65**
Nées au Canada	4 829	2(Q)	6	21	71
Nées à l'extérieur du Canada	1 629	17	14	23	46

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

En comparant les capacités de lecture selon le lieu de naissance (voir le tableau 7 pour le Québec), on remarque que les capacités de lecture des adultes ontariens nés au Canada sont nettement plus élevées que celles des adultes québécois nés au Canada; 16 p. 100 de ces derniers ont des capacités de lecture limitées, alors que cette proportion chute de moitié pour les adultes ontariens. On remarque donc que les capacités de lecture des adultes ontariens sont diminuées en raison des capacités plus faibles des adultes nés ailleurs, qui représentent près du quart de la population ontarienne. Au Québec, les capacités de lecture des adultes nés au Canada demeurent faibles, que l'on tienne compte ou pas de cette variable.

4. La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Tableau 26

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon le groupe d'âge et le niveau d'aptitude au calcul, Ontario

	Population (en milliers)	Niveau d'aptitude au calcul		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Ontario	**6 220**	**11**	**25**	**64**
16-24 ans	1 283	11	29	60
25-34 ans	1 616	8(Q)	21	72
35-44 ans	1 368	8(Q)	19	74
45-54 ans	902	16	27	57
55-69 ans	1 051	18	33	49

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.
Remarque: ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada ni les personnes dont les aptitudes à la lecture étaient trop limitées pour subir le test principal.
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.

Les adultes ontariens de 16 à 24 ans éprouvent moins de difficultés en calcul que leurs homologues québécois; en effet, 11 p. 100 d'entre eux peuvent reconnaître seulement des chiffres, alors que c'est le cas de 17 p. 100 des jeunes québécois du même âge (voir le tableau 16). Il ne semble pas y avoir d'explication actuellement à cette situation particulière au Québec.

Les perceptions à l'égard des capacités de lecture et d'écriture

Tableau 27

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture en anglais ou en français et le niveau d'aptitude à la lecture, Ontario

	Population (en milliers)	Auto-évaluation des capacités de lecture et d'écriture			
		1 et 2 (pauvre et faible)	3	4	5 (excellent)
Ontario	**6 462 ***	**8**	**19**	**39**	**36**
Niveau 1	359	56	25(Q)	(1)	(1)
Niveau 2	542	(1)	37	30	25
Niveau 3	1 392	(1)	23	42	31
Niveau 4	4 169	(1)	14	42	42

Source: *enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989.*
Remarque: *ne comprend pas les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

* *Le total comprend les personnes dont l'auto-évaluation est "non-déclarée".*
(Q) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est élevée.
(1) La variabilité d'échantillonnage relative à cette estimation est trop élevée pour permettre la divulgation de l'estimation.

Les trois quarts des adultes ontariens, tous niveaux de lecture confondus, jugent leur capacités comme étant «bonnes ou excellentes», ce qui est le cas de 66 p. 100 des adultes québécois (voir le tableau 10). Cette auto-évaluation plus favorable des adultes ontariens est logique, étant donné qu'ils ont des capacités de lecture plus élevées. Par contre, les personnes classées au niveau 1 se jugent plus sévèrement en Ontario qu'au Québec: 81 p. 100 d'entre elles jugent leurs capacités «pauvres, faibles ou moyennes» en Ontario, ce qui est le cas de 65 p. 100 des adultes québécois de niveau 1.

Graphique 20

Répartition en pourcentage des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon leur degré de satisfaction à l'égard de leurs capacités de lecture et d'écriture et leur niveau d'aptitude à la lecture, Ontario

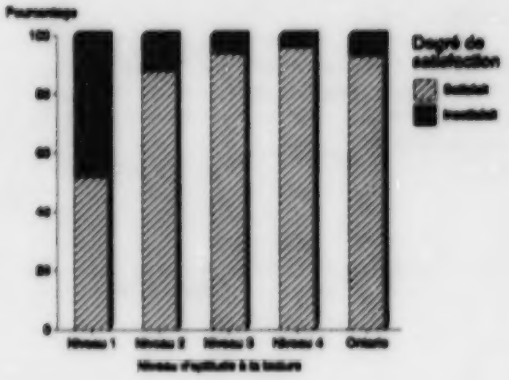

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

La différence de perception des adultes de niveau 1 se reflète aussi dans le degré de satisfaction: 72 p. 100 des adultes québécois de niveau 1 se déclarent satisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture comparativement à 52 p. 100 des adultes ontariens du même niveau. Par contre, dans l'ensemble, le degré de satisfaction est aussi élevé en Ontario qu'au Québec, et dépasse 90 p. 100 dans les deux cas.

Graphique 21

Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon le sexe, Ontario

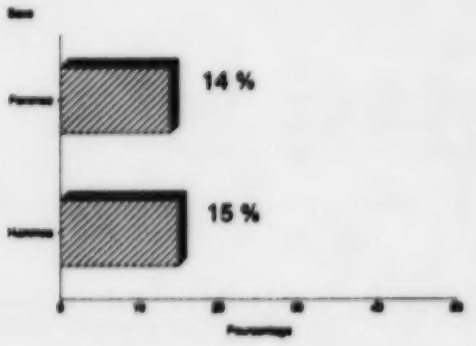

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Au Québec comme en Ontario, 14 p. 100 des adultes de 16 à 69 ans admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture. Cependant, au Québec, les hommes reconnaissent qu'ils ou elles ont des difficultés (18 p. 100) deux fois plus que les femmes (9 p. 100), alors que l'on ne remarque aucun écart entre les sexes en Ontario, comme le montre le graphique 21. On a vu aussi qu'au Québec, 12 p. 100 des hommes sont insatisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture, comparativement à 7 p. 100 des femmes. Cet écart entre les sexes n'existe pas en Ontario. Cette tendance d'une perception différente des hommes semble particulière au Québec.

Graphique 22

Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon leur niveau d'aptitude à la lecture, Ontario

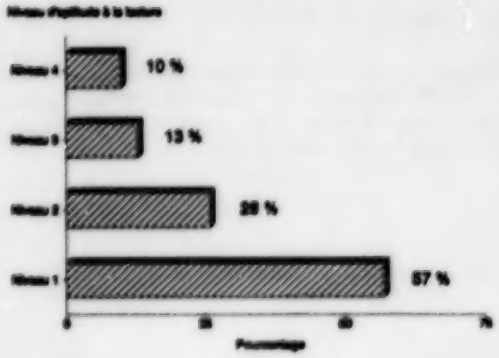

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Des personnes de tous les niveaux de lecture admettent des difficultés, bien que le pourcentage diminue si les niveaux de lecture sont plus élevés. Les données révèlent tout de même une perception plus sévère des adultes ontariens à l'égard de leurs capacités de lecture ou d'écriture: 57 p. 100 des personnes du niveau 1, par exemple, admettent des difficultés de lecture ou d'écriture, comparativement à 38 p. 100 des adultes québécois du même niveau (voir le graphique 10).

Graphique 23

Proportion des personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, selon l'âge, Ontario

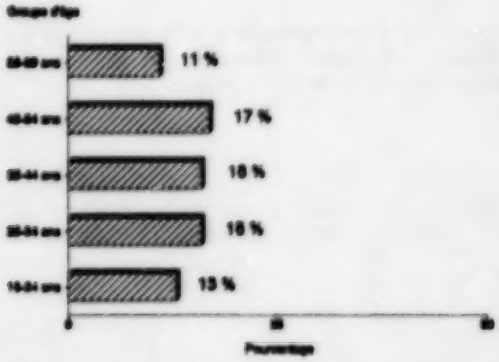

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Alors que la proportion des adultes québécois de 16 à 24 ans qui admettent des difficultés est la plus élevée de tous les groupes d'âge, soit 20 p. 100, on observe le contraire en Ontario: les jeunes sont ceux et celles qui, proportionnellement, admettent le moins des difficultés de lecture ou d'écriture, si l'on fait exception des personnes de 55 à 69 ans. Ces données concordent mieux avec la mesure réelle des capacités, puisque celles-ci diminuent généralement avec l'âge.

Graphique 24

Participation actuelle ou éventuelle à un programme de formation, personnes âgées de 16 à 69 ans qui admettent certaines difficultés de lecture ou d'écriture, Ontario

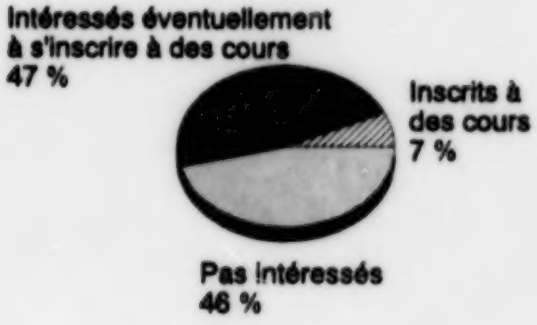

Source: enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, Statistique Canada, 1989

Les pourcentages concernant la participation actuelle ou éventuelle à des cours de formation ressemblent à ceux qui ont été observés au Québec (voir le graphique 12). Environ la moitié des adultes ontariens ne veulent pas suivre de cours, pour les mêmes raisons que celles que l'on mentionne au Québec, et 7 p. 100 des personnes sont déjà inscrites à une formation pour améliorer leurs capacités.

En résumé

La comparaison des niveaux d'aptitude entre les deux provinces permet d'observer des tendances relativement semblables en ce qui a trait, par exemple, à la répartition des niveaux d'aptitudes selon l'âge, le sexe et la scolarité. Néanmoins, on peut dire que les capacités de lecture et de calcul des Québécoises et des Québécois sont plus faibles que celles des adultes ontariens, surtout si l'on tient compte du lieu de naissance, ce qui augmente sensiblement l'écart entre les deux provinces concernant les capacités de lecture des adultes nés au Canada.

Les capacités des adultes de 16 à 24 ans, surtout en calcul, sont beaucoup plus faibles au Québec qu'en Ontario, et ceux et celles qui admettent des difficultés de lecture ou d'écriture sont proportionnellement plus nombreux chez nous que chez nos voisins.

Les hommes québécois se distinguent du fait qu'ils sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à être insatisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture et à admettre des difficultés dans ces domaines, ce qui n'est pas le cas en Ontario.

Quant aux minorités linguistiques des deux provinces, on constate que la minorité anglophone du Québec a des capacités de lecture plus élevées que la majorité francophone, alors que l'inverse se produit en Ontario, où les adultes franco-ontariens ont des capacités de lecture plus faibles que la majorité.

CONCLUSION

Compte tenu de la méthodologie de classification, de la diversité des tâches et de la représentativité de l'échantillon, les résultats de l'enquête de Statistique Canada donnent une image assez fidèle et précise des compétences des Canadiens et des Canadiennes. Ces conclusions devraient servir, beaucoup mieux que les recherches antérieures, à qualifier les compétences en lecture. De plus, l'enquête de Statistique Canada est l'une des premières recherches canadiennes à traiter l'alphabétisme d'une façon nuancée, positive et sans chercher à établir des seuils figés de non-compétence. Souhaitons que cette manière d'apprécier les compétences linguistiques demeure.

Néanmoins, il est utile de garder en tête certaines limites de l'enquête par rapport à ce qu'elle prétend mesurer. Ainsi le contexte d'examen, situation à laquelle la plupart des adultes n'avaient pas eu à faire face depuis le temps où ils fréquentaient l'école, a peut-être nui à leurs résultats.

Le caractère artificiel de l'enquête est aussi un facteur à considérer: remplir un bordereau de dépôt, par exemple, peut représenter une opération bancaire peu courante pour plusieurs personnes, ce qui ne les empêche peut-être pas d'effectuer des transactions financières. Il en est de même pour la tâche qui consistait à choisir le bon papier d'émeri, pour qui n'a jamais bricolé, ou pour celle où l'on demandait de comprendre un tableau d'admissibilité à des avantages sociaux pour des personnes qui n'ont jamais lu ce type de document. Les tâches de l'enquête ne pouvaient être aussi familières à tous et toutes, et seules les personnes qui avaient des capacités de lecture polyvalentes pouvaient répondre à tous les types de tâches.

Le vocabulaire utilisé peut aussi s'avérer un facteur qui nuit à la compréhension; si la directive émise n'est pas claire en raison du vocabulaire utilisé, la personne peut se trouver ennuyée dans l'exécution de la tâche, problème qui aurait pu être évité si elle avait pu en discuter et mieux comprendre ce dont il s'agissait avant l'exécution.

Par ailleurs, il faut considérer le fait d'accomplir un ensemble de tâches dénuées de lien les unes avec les autres, seul ou seule devant un inconnu. Dans la vie courante, les documents écrits sont souvent manipulés, lus, expliqués à l'intérieur d'un réseau social. La lecture, bien qu'elle soit un acte individuel, s'inscrit souvent à l'intérieur d'une pratique sociale, et le lecteur ou la lectrice plus faibles ou inexpérimentés peuvent s'appuyer sur un réseau (ami ou amie, conjoint ou conjointe, enfant) qui les aidera à exécuter la tâche ou à comprendre le texte qu'ils veulent ou doivent lire.

Ces précautions méthodologiques permettent d'accorder aux mesures une valeur plus relative. Une enquête du type de celle de Statistique Canada est infiniment valable pour autant que l'on ne s'arrête pas aux chiffres qu'elle révèle, mais que l'on puisse les interroger à la lumière d'autres recherches et observations sur la lecture et sur les comportements, les attitudes et les perceptions des adultes en tant que lecteurs ou lectrices.

Car s'il est vrai que la méthodologie de l'enquête mesure assez fidèlement les capacités individuelles, cela ne veut toutefois pas dire que les résultats dans «la vraie vie» seront négatifs pour autant et que les personnes classées dans les niveaux 1 et 2 de lecture ne pourraient fonctionner de façon satisfaisante dans les situations de vie personnelle et collective. Cette nuance permet de faire place à d'autres recherches, où l'on pourrait éventuellement mesurer la lecture dans un contexte plus collectif, qui correspondrait au réseau réel dans lequel elle s'inscrit. Ainsi: *il nous faut voir les pratiques de lecture et d'écriture comme des pratiques sociales qui englobent les rôles que jouent les gens, les réseaux auxquels ils appartiennent et les valeurs et les attitudes qu'ils privilégient* [5].

Cette approche de la lecture et des lecteurs et lectrices va à l'encontre de l'image trop souvent véhiculée des personnes analphabètes isolées, honteuses de leur état, incapables de fonctionner. Ne pourrait-il pas exister aussi des adultes qui, bien que faibles lecteurs ou lectrices, s'appuient sur leur entourage et réussissent à fonctionner de façon satisfaisante, sans éprouver le besoin de parfaire leurs connaissances? N'est-ce pas en connaissant les méthodes qu'ils emploient que nous cernerons mieux les différentes pratiques de lecture et les multiples façons d'améliorer les compétences linguistiques? Ces perspectives transforment la perception des adultes «analphabètes» et entraînent des modifications quant à la sensibilisation et au recrutement de ces adultes en vue d'une formation.

Actuellement, près de 900 000 adultes québécois ont des capacités de lecture très limitées; 183 000 d'entre eux admettent ces difficultés. Or, on présume que seulement la moitié d'entre eux assistent ou voudraient assister à des cours. Bien entendu, le désir d'améliorer ses compétences peut se modifier au cours de l'existence, et devenir plus pressant.

En 1990-1991, environ 30 000 personnes ont participé à des activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires[6] et un nombre, encore indéterminé, d'adultes ont suivi une formation dans les organismes populaires d'alphabétisation. Est-ce beaucoup ou peu, compte tenu des besoins et du bassin potentiel?

Tout d'abord, il serait utile de mieux connaître les personnes qui suivent des cours d'alphabétisation, tout en sachant qu'elles ne représentent pas l'ensemble des adultes qui éprouvent des difficultés de lecture au Québec. Dans les cours d'alphabétisation, dans quelles proportions rejoint-on, les personnes de niveaux 1, 2 et 3, tels que ceux-ci sont décrits dans l'enquête de Statistique Canada? En quoi les caractéristiques de la population inscrite en formation ressemblent-elles ou se distinguent-elles de celles qui ont été observées au cours l'enquête?

Au-delà de cette première voie de recherche, plusieurs autres ressortent de l'étude des données québécoises de l'enquête. La situation des générations plus jeunes demande à être approfondie, autant en ce qui a trait à leurs capacités de lecture qu'en ce qui concerne leurs capacités de calcul: 14 p. 100 des

---

5. D. Barton, «Comprendre l'alphabétisme au quotidien», dans *Alpha 90. Recherches en alphabétisation*, sous la direction de J.-P. Hautecoeur, Québec, ministère de l'Éducation, 1991, p. 175.

6. Voir S. Roy, *Population inscrite à des activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires, statistiques pour 1990-1991*, Québec, ministère de l'Éducation, à paraître.

adultes qui ont des capacités de lecture limitées sont âgés de moins de 35 ans, et un ou une adulte sur cinq entre 16 et 24 ans admet des difficultés de lecture ou d'écriture. Quelle est l'utilité des compétences acquises à l'école? Quelles sont les conséquences du retard scolaire, de l'échec et de l'abandon sur l'acquisition des capacités de lecture? Ces questions méritent notre attention, car l'alphabétisme des jeunes générations demeure crucial pour l'évolution de la société québécoise.

De plus, nous devons nous interroger sur la différence marquée entre les perceptions des adultes à l'égard de leurs capacités de lecture ou d'écriture et leurs résultats aux épreuves. Quelles sont les raisons de cet écart? La perception recueillie est-elle faussée par la gêne, la culpabilité, ou est-elle généralement vraie? La différence entre les hommes et les femmes quant à la perception de leurs capacités demande aussi qu'on l'explore: pourquoi les hommes sont-ils plus insatisfaits de leurs capacités? Pourquoi sont-ils deux fois plus nombreux que les femmes à admettre des difficultés de lecture ou d'écriture?

Comme on peut le constater, les recherches sont larges et la question de l'alphabétisme et de la lecture demeure un terrain encore peu exploré. Une question centrale peut nous animer: comment faire de l'apprentissage, du perfectionnement et de la promotion de la lecture une question qui dépasse le cadre de l'éducation primaire ou des cours d'alphabétisation aux adultes pour être prise en considération dans les syndicats, les entreprises, les organismes publics et populaires, de façon à faire de la lecture une pratique répandue dans tous les milieux?

BIBLIOGRAPHIE

BARTON, D., «Comprendre l'alphabétisme au quotidien», dans *ALPHA 90, recherches en alphabétisation*, sous la direction de Jean-Paul Hautecoeur, Québec, ministère de l'Éducation, 1991.

BOUCHER, A., *En toutes lettres et en français, l'analphabétisme et l'alphabétisation chez les francophones au Canada*, Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes, 1989.

(THE) CREATIVE RESEARCH GROUP, *Literacy in Canada: a research report*, Ottawa, Southam News, 1987.

(THE) CREATIVE RESEARCH GROUP, *Literacy in Quebec: a research report*, Ottawa, Southam News, préparé pour le gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 1987.

DIONNE, L., *La scolarisation de la population québécoise d'après le recensement de 1986*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1989.

DIONNE, L., *La scolarisation des travailleurs québécois, un examen des données du recensement de 1986*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1990.

HAMILTON, M., et M. STASINOPOULOS, *Literacy, numeracy and adults, evidence from the national child development study*, London, ALSBU, 1987.

HAUTECOEUR, J.-P., *Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, 1988.

HAUTECOEUR, J.-P., et A. DUGAS, *Introduction aux pratiques et politiques en alphabétisation*, Montréal, Éditions de l'Université du Québec à Montréal, 1987.

JONES, S., *et autres, L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Ottawa, Statistique Canada, 1991.

KIRSCH, I., et A. JUNGEBLUT, *Literacy: profiles of America's young adults (final report)*, Princeton, National Assessment of Educational Progress, 1986.

MAISONNEUVE, D., et D. BRASSARD, *Les moins de trente ans sans diplôme d'études secondaires en 1986*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et du développement, 1990.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire 1991*, Québec, Direction de la recherche et du développement, 1991.

ROY, S. *Population inscrite dans les activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires, statistiques pour 1990-1991*, Québec, ministère de l'Éducation, à paraître.

STATISTIQUE CANADA, *Guide de l'utilisateur des micro-données. Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement*, Ottawa, 1991.

THOMAS, A., *L'analphabétisme chez les adultes au Canada*, Ottawa, Commission canadienne pour l'Unesco, 1963.